

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2240 - 8 juillet 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Hausse

**Quand les prix
s'envolent,
les salaires
doivent suivre**

Retraites

P. 4

Encore des mauvais coups à venir

M 06189 - 2240 - F: 1,00 €



Leur société

- p. 4 ■ Nouvelle attaque contre les retraites
- Suppression de l'allocation équivalent retraite
- Quinze ans de « réformes » anti-ouvrières
- p. 5 ■ La refondation sociale de l'UMP
- Affaire DSK
- Attentat de Karachi: petits règlements de compte entre amis
- p. 6 ■ Finances publiques
- Cadres corvéables à merci
- Salaire de Ghosn
- p. 7 ■ Vacances: des budgets de plus en plus restreints
- EDF: que d'énergie pour bluffer les consommateurs
- Spéculation: les affres de Crésus
- Bientôt la fin de l'accès gratuit à la justice

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grèce, nouveau plan d'austérité
- Espagne: les dirigeants socialistes recherchent la popularité
- Haïti: flambée de choléra
- Grande-Bretagne: grève dans le secteur public
- p. 10 ■ Maroc: l'unanimité n'est que de façade
- Une flottille pour Gaza
- Chine: les grèves malgré la répression

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Michelin - Clermont-Ferrand: ça roule pour le patron, pas pour le personnel
- AXA Nanterre: c'est la direction qui a craqué
- AXA Drouot: un déménagement qui n'aura pas lieu
- Schneider Electric: coup de colère
- p. 12 ■ La Poste - Velaux: en grève
- Assa ABLOY Vachette-Aube: coup de colère
- Milliken - Saint-Julien: grève victorieuse
- CAF du Val-d'Oise: le personnel mobilisé
- p. 13 ■ PSA - Aulnay
- Rhodia Chimie - Saint-Fons: les grévistes arrachent une prime
- p. 14 ■ RATP - bus- région parisienne
- TER Lyon: non aux projets de la direction
- Gare de Nantes
- Seafrance - Calais
- p. 15 ■ Air France Maintenance - Roissy
- Air France Commercial France
- Manifestation des mineurs retraités
- p. 16 ■ **Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre**

• Débat sur les rythmes scolaires

Pour occulter les autres problèmes

Le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a l'art d'allumer des contre-feux pour occulter l'essentiel, à savoir la suppression de dizaines de milliers de postes. Après avoir fait un barouf au sujet des fraudes du bac, le voilà qui repose le problème des vacances et des rythmes scolaires.

À l'en croire, les vacances d'été seraient trop longues, les écoliers français auraient trop d'heures de cours par rapport aux autres élèves européens, concentrées sur un nombre de jours insuffisant. Sur ce dernier point, il revient d'ailleurs sur la semaine de quatre jours présentée comme une panacée par l'un de ses prédécesseurs, pour suggérer d'étaler de nouveau les cours sur quatre jours et demi. Il suggère aussi de diminuer les heures journalières d'enseignement.

• Apprentis dès 14 ans

Une régression de plus

Les parlementaires ont adopté fin juin un projet de loi autorisant l'apprentissage des jeunes « âgés d'au moins 15 ans au cours de l'année civile », c'est-à-dire dès 14 ans pour ceux qui sont nés en fin d'année, à condition qu'ils aient terminé leur classe de 3^e. Depuis 1961, l'obligation scolaire est de cinquante ans.

Certes, des formules d'apprentissage ou de

Chaque réforme, même si elle contredit la précédente, est présentée comme allant dans l'intérêt des enfants. Il est sûr



que concentrer la classe sur quatre jours n'était pas souhaitable pour eux, comme l'avaient déjà souligné enseignants, parents et médecins. Mais peut-on dire que supprimer

des heures d'enseignement soit souhaitable? Certainement pas. Mais c'est cette politique que le gouvernement met en œuvre,

ne serait-ce qu'en supprimant des milliers de postes d'enseignants. Autant dire que tous les propos de Chatel sont de ce fait entachés de malhonnêteté. Et de toute façon, même si les

élèves finissent plus tôt leurs cours, beaucoup, parmi les plus jeunes, resteront à l'école en attendant que les parents qui travaillent puissent venir les prendre.

Cette proposition du ministre fait discuter, du moins dans les médias, chacun y allant de son avis: enseignants, parents d'élèves, syndicats et professionnels du tourisme, qui redoutent de perdre des clients. Mais l'essentiel dans le domaine de l'enseignement, ce n'est pas tant les vacances, que ce qui se passe entre les vacances, c'est-à-dire durant l'année scolaire: les classes surchargées, les enseignants non remplacés, le manque de personnel administratif et de surveillants, etc. Et nul doute que ces vrais problèmes ressurgiront à la rentrée.

Marianne LAMIRAL

pré-apprentissage existaient déjà, mais elles se faisaient sous la direction de l'Éducation nationale, qui veillait par ailleurs à ce que les apprentis aient aussi les connaissances générales venant à l'appui de leur expérience professionnelle. Des dérogations exceptionnelles pouvaient aussi être accordées, mais elles étaient minimes.

Cette loi permet donc la généralisation de l'apprentissage. Mais cela ne veut pas dire pour autant que tous les jeunes voulant suivre cette voie trouvent un patron prêt à les embaucher. Si l'apprentissage

offre des avantages salariaux aux patrons, il les oblige à certaines contraintes, notamment celle de former des jeunes sans connaissances ni compétences d'aucune sorte. En outre, avec l'accroissement du chômage, les employeurs trouvent sans difficulté des jeunes ayant fait des études bien souvent au-delà du bac, c'est-à-dire déjà formés et qualifiés, donc immédiatement capables d'être bénéficiaires pour les entreprises, en les payant un salaire minimum.

En fait, cette loi a un double but: d'une part, s'adresser aux petits patrons, les principaux

employeurs potentiels d'apprentis, pour leur monter qu'on cherche à les aider; et d'autre part vider les classes d'élèves qui n'arrivent pas à se plier à une discipline scolaire, en supposant qu'ils sont assez mûrs pour se plier à une discipline professionnelle! S'il y a moins d'élèves, eh bien, on supprimera encore plus de postes d'enseignants. Et tant pis si des milliers de jeunes se retrouvent à « galérer » faute de connaissances suffisantes et d'employeurs prêts à les embaucher.

M. L.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 14 000 exemplaires. Impression: Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone: 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Derrière leur spectacle, l'affrontement à préparer

45 % des gens, une personne sur deux, ne partent pas en vacances cet été, faute d'en avoir les moyens. Un record paraît-il. Leur divertissement sera cependant assuré, s'ils ont la radio ou la télévision.

Il y a le feuilleton DSK, ses frasques, son fric, son déjeuner entre amis à 600 dollars, et la lancinante question qui taraude les journalistes et les sondeurs : quel avenir politique pour l'ex-directeur général du FMI, ex-candidat présumé du Parti socialiste à la présidence de la République ? À peine ce feuilleton a-t-il connu une brève interruption qu'on lui a substitué le conte de fées d'un prince épousant une roturière dans une principauté d'opérette, entre banques et casinos. Et comme ces deux affaires commencent à lasser sérieusement un téléspectateur normal, voilà le Tour de France avec ses affaires de dopage réel ou supposé, ses vrais et faux suspenses !

Pendant qu'on amuse la galerie, les nuages d'une nouvelle crise financière s'amoncellent partout dans le monde.

La Grèce est déjà frappée par la tempête financière qui commence. Des emplois supprimés, des salaires réduits, des retraites amputées, des protections sociales démolies, des services publics vendus à l'encan. À part les grandes fortunes, les banquiers, les investisseurs venus de France ou d'Allemagne qui ont misé des milliards en spéculant sur la ruine de ce pays, toute la population est contrainte de rembourser une dette qu'elle n'a pas faite et dont elle n'a pas bénéficié.

Tout le monde sait que la Grèce n'est qu'un premier maillon et que, derrière, il y a le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et peut-être demain l'Italie et après-demain la France. Car le mal qui frappe la Grèce ne doit rien à la spécificité de son peuple ni même à la corruption de ceux qui la dirigent.

Le mal qui frappe ce pays et qui frappera les autres inévitablement, c'est la spéculation financière et, derrière elle, la crise de l'économie capitaliste.

Ceux qui en Grèce refusent le plan d'austérité que leur imposent leur gouvernement et une majorité parlementaire, socialiste mais aussi servile envers les banquiers que la majorité de droite en France, se battent le dos au mur. Ils ont droit à toute notre solidarité en tant qu'exploités étranglés par des usuriers.

Il faut cependant que ce qui leur arrive nous serve d'exemple et nous aide à nous préparer à ce qui nous arrivera inévitablement à nous aussi. Car la question n'est pas de savoir si la crise de la dette et la politique d'austérité que cela entraîne nous frapperont. Elles nous frapperont à coup sûr, et peut-être plus gravement qu'en Grèce.

La question est de savoir si les exploités seront capables de se défendre et de faire en sorte que les dégâts de la crise soient payés par ceux qui en sont les responsables : les grandes entreprises capitalistes, les banquiers, le grand patronat, la grande bourgeoisie.

Les grandes phrases sur « l'unité nationale », sur « l'intérêt de tous les Français », sur « les sacrifices partagés » sont des balivernes, des mensonges destinés à désarmer les exploités. C'est eux ou nous ! Dans la lutte pour décider qui l'emportera, la grande bourgeoisie a beaucoup de longueurs d'avance. Les dirigeants politiques sont à son service, ceux de la droite et de l'extrême droite comme ceux de la gauche gouvernementale. Sont à son service aussi les grands moyens d'information, qui répètent comme une vérité incontournable qu'une dette doit être payée. Mais le simple bon sens nous dit que ce sont ceux qui ont fait cette dette qui doivent la payer, pas ceux qui n'y sont pour rien.

Aussi en avance que puisse être la grande bourgeoisie, les travailleurs ont pour eux le nombre, ils ont pour eux que l'économie capitaliste ne peut pas fonctionner sans eux. Il faut que les exploités utilisent ce qui fait leur force pour imposer leurs exigences dans deux domaines vitaux pour eux : assurer leur emploi et garantir un salaire correct.

Assurer son emploi, c'est imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Assurer son pouvoir d'achat miné par l'inflation, c'est imposer l'indexation automatique des salaires et des pensions sur les hausses de prix, l'échelle mobile des salaires. Imposer cela exige de se donner les moyens d'ôter aux patrons, aux conseils d'administration, le pouvoir dictatorial qu'ils exercent sur les entreprises, en imposant le contrôle des travailleurs et de la population sur celles-ci.

Notre avenir et l'avenir de la société en dépendent.

• Hausse des prix

Racket traditionnel du début de l'été

La hausse des prix du 1^{er} juillet a bien eu lieu, comme chaque année ! Mais ce n'est plus une hausse exceptionnelle, puisque les prix augmentent de façon continue depuis des années désormais. La hausse de juillet aggrave donc la situation.

Le 1^{er} juillet, alors que vont avoir lieu les départs en vacances, la SNCF a augmenté le

prix des trains intercités et des TER de 2,85 % en moyenne. Le prix du timbre-poste passe de 0,58 à 0,60 euro, soit 3,4 % d'augmentation.

L'augmentation moyenne des abonnements mensuels de la RATP est de 2,7 %. Le ticket de métro à l'unité reste à 1,70 euro si on l'achète au guichet, mais passe en revanche de 1,80 à 1,90 euro si on l'achète dans un bus. Quant au carnet de dix tickets, il coûte désormais

12,50 au lieu de 12 euros.

L'électricité, pour les particuliers, augmente de 2,9 %. La Commission de régulation de l'énergie (CRE) prévoit d'ores et déjà une hausse des tarifs en conséquence de cette concurrence, pour le 1^{er} janvier 2012, d'au moins 5 % !

D'autres augmentations sont annoncées pour les mois à venir : celle des taux des crédits immobiliers par exemple, en lien avec une hausse prévue

des taux de la Banque centrale européenne.

Tout augmente donc... sauf les salaires. Le smic n'a même pas été revalorisé au 1^{er} juillet, sous prétexte que l'inflation n'atteignait pas les 2 % nécessaires à une augmentation automatique.

Quant aux allocations chômage, elles ne sont revalorisées que de 1,5 %, un pourcentage inférieur à toutes les hausses qui ont eu lieu.

Les hausses se cumulent, si bien qu'en euros réels, et malgré cette revalorisation, les chômeurs vont encore perdre du pouvoir d'achat.

La date du 1^{er} juillet est en quelque sorte devenue une date inscrite dans le calendrier, comme les fêtes et les saisons, pour accroître un peu plus le racket de la population.

Pierre MERLET

Nouvelle attaque contre les retraites

Le 5 juillet, alors que la réforme des retraites de 2010, qui prévoit d'allonger progressivement l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 62 ans, à raison de quatre mois supplémentaires par an, est à peine entrée en application le 1^{er} juillet, Xavier Bertrand, ministre du Travail, a annoncé que la durée de cotisation requise pour toucher une retraite à taux plein augmenterait d'un trimestre pour les personnes nées en 1955 et après et passerait donc à 166 trimestres, soit 41,5 ans.

Actuellement, cette durée de cotisation est de 40 ans et trois trimestres pour les personnes nées en 1951 et doit passer à 41 ans en 2012 pour ceux qui sont nés en 1952. La réforme

des retraites de 2010 avait prévu qu'elle passerait en 2013 à 41 ans et un trimestre pour les générations suivantes. Quant au passage à 166 trimestres, il était prévu pour... 2020.

Cette mesure va faire que les personnes nées en 1955, pour avoir droit à une retraite complète au moment de leur départ, devront à la fois être âgées d'au moins 61 ans et huit mois, et avoir travaillé 41,5 ans. Ceux qui ne satisferont pas à ces deux conditions devront, soit repousser la date de leur départ en retraite et continuer à travailler au-delà de l'âge légal, s'ils en ont la possibilité physique, soit, et c'est le plus probable compte tenu du taux de chômage des plus de cinquante ans, partir avec une retraite amputée. Tel est le but de la mesure.

Pour justifier cette nouvelle

attaque, le gouvernement invoque une disposition de la loi Fillon de 2003 sur les retraites, qui lie allongement de l'espérance de vie et allongement du temps de travail, tout allongement de la première devant se traduire automatiquement par un allongement de la durée de cotisation pour la retraite. Or, selon l'Insee, l'espérance de vie aurait, en quatre ans, augmenté d'un an.

Mais il n'y a aucune raison objective, aucun mécanisme qui implique que l'augmentation de l'espérance de vie – d'ailleurs très inégale selon les classes sociales – doive se traduire automatiquement par une augmentation de la durée du travail... ou par une baisse des retraites des travailleurs.

La productivité du travail, c'est-à-dire le volume de richesses que chaque travailleur

est capable de produire, s'accroît en même temps que l'espérance de vie, et donc que le nombre de retraités. Le problème, c'est de savoir à qui profite cet accroissement de la production de richesses.

Pour permettre à la bourgeoisie de maintenir ses revenus, voire de les accroître pendant la crise, pour financer les subventions, baisses de cotisations, réductions d'impôt, etc. en faveur des grandes entreprises et des plus riches contribuables, l'État puise dans les caisses de retraite – et les poches des futurs retraités – comme il puise dans toutes les caisses de la protection sociale et des services publics utiles à la population.

C'est une question de choix, de choix de classe.

Jean-Jacques LAMY

Quinze ans de « réformes » antiouvrières

Partir à la retraite à 60 ans, ce n'est plus possible depuis le 1^{er} juillet dernier. Désormais on ne peut le faire qu'à 60 ans et quatre mois. Au rythme de quatre mois supplémentaires chaque année, en 2018 l'âge normal de départ à la retraite sera 62 ans. Globalement le patronat aura donc atteint son but : voir l'âge de départ et les durées de cotisation allongés et unifiés pour le public et le privé.

Le 1^{er} avril 1983 l'âge de la retraite était passé à 60 ans. Un salarié ayant cotisé 37 ans et demi touchait 70 % de son salaire annuel moyen, calculé sur les dix meilleures années. 50 % provenaient du régime général de la Sécurité sociale, 20 % de la retraite complémentaire. L'ordonnance du gouvernement Mauroy avait été contresignée par le patronat, qui y voyait l'occasion de se débarrasser des travailleurs les plus âgés et relativement mieux payés, sans pour autant les remplacer, et donc de réduire à la fois la masse salariale et les emplois.

Depuis, les patrons, avec l'appui des principaux médias, ont constamment fait campagne pour réduire les pensions de retraite, tout en proposant en contrepartie des fonds de pension par capitalisation gérés par les institutions financières et à leur profit. Sous le prétexte fallacieux d'un déficit actuel ou



futur et de la « faillite » pronostiquée du système des retraites, ils ont milité pour l'augmentation des annuités de cotisation et pour l'augmentation de l'âge légal de départ.

En 1993, Balladur faisait passer de 37,5 à 40 ans la durée de cotisation pour le secteur privé. Et le calcul du taux de retraite se faisait non plus sur les dix mais sur les vingt-cinq meilleures années de salaire, ce qui faisait chuter brutalement les pensions. En 1995 Juppé tentait d'imposer la même chose aux salariés du secteur public, mais il fut contraint de reculer devant la grève des cheminots et des agents de la RATP. Le gouvernement de la Gauche plurielle n'est pas revenu sur la réforme de Balladur. En 2003 Fillon parvenait, malgré les

grèves et les manifestations, à imposer les 40 ans de cotisation à la fonction publique, ainsi que l'élévation vers 42 ans pour tout le monde. Il avait pris soin d'exclure de sa réforme les cheminots et la RATP, se réservant de le faire par la suite. À l'automne 2010 il faisait voter le report de l'âge de départ au-delà de 60 ans et restait sourd aux manifestations qui, en septembre-octobre, ont mobilisé des millions de travailleurs.

Depuis 1983, le chômage n'a fait que s'aggraver et il devient de plus en plus difficile d'avoir les trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein. Sans compter que, malgré le battage du gouvernement autour de l'emploi des seniors, plus on avance en âge et plus il est difficile de retrouver du

travail, sans même parler d'un travail bien payé. Autant dire que le recul de l'âge où l'on peut faire valoir ses droits à toucher une retraite représente une véritable catastrophe pour de très nombreux travailleurs.

Jusqu'ici, le patronat a réussi à imposer ses plans pour payer de moins en moins pour les retraites, même si cela n'a pas toujours été facile pour lui. Car cela fait quinze ans que les luttes contre les réformes des retraites sont parmi les plus déterminées qu'a menées la classe ouvrière, à la fois contre l'État qui les impose et contre la bourgeoisie qui les inspire. Les patrons et leurs ministres auraient tort de croire qu'ils en ont fini avec les travailleurs, y compris sur la retraite.

Vincent GELAS

• **Suppression de l'allocation équivalent retraite**

Une crapulerie de plus

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le gouvernement a supprimé en catimini l'allocation équivalent retraite (AER), dispositif d'État en place depuis 2002.

Cette allocation, de 995 euros par mois, était versée à des chômeurs âgés n'ayant plus droit aux indemnités chômage mais qui justifiaient d'une durée de cotisation suffisante pour partir à la retraite à taux plein sans avoir encore atteint l'âge légal de départ et qui, pour des raisons administratives, ne pouvaient pas partir au titre du dispositif « carrière longue ».

En 2011, 30 000 à 40 000 travailleurs âgés ont été brutalement lésés de ce revenu. Et ce nombre va croître avec la date de départ à la retraite reculé de quatre mois chaque année, jusqu'à 62 ans en 2018. Des comités regroupant ces chômeurs se sont constitués. Le 24 juin, à Montbéliard dans le Doubs, une manifestation a eu lieu devant Pôle emploi pour exiger le rétablissement de cette allocation.

Bien qu'ayant travaillé et cotisé toute leur vie, ces salariés n'ont plus droit, pendant un an ou plus en attendant la retraite, qu'au minima social des chômeurs, l'allocation de solidarité spécifique (ASS) de 461 euros mensuels, rejoignant ainsi des centaines de milliers de chômeurs en fin de droits.

Alors qu'au cours d'une émission télévisée, en pleine grève de septembre 2010, Fillon avait pourtant promis de maintenir l'AER, le 29 juin, interpellé à l'Assemblée nationale sur cette suppression, Xavier Bertrand, ministre du Travail, a éludé cet engagement gouvernemental, préférant pérorer sur la « priorité pour les chômeurs âgés de retrouver le chemin de l'emploi, vers la valeur travail ». Aux mensonges, le gouvernement ajoute le cynisme !

Louis BASTILLE

• La refondation sociale de l'UMP

Travailler encore plus pour gagner toujours moins

Hervé Novelli, un des responsables de l'UMP, le parti de Sarkozy, propose de refonder les relations sociales. Pour commencer il s'agirait, après l'éventuelle victoire de Sarkozy à la présidentielle l'an prochain, d'en finir avec les 35 heures. Plus même, d'en finir avec le temps de travail légal défini par la loi.

Pour Novelli, le temps de travail devrait être « négocié » branche par branche, voire entreprise par entreprise, entre syndicats et employeurs. Ainsi, pour ce bon apôtre, les relations sociales ne seraient plus régies

par la loi, mais par le contrat.

On imagine facilement ce que seraient les « négociations » entre patron et ouvriers, dans une PME de dix salariés située en bordure d'une friche industrielle, dans une petite ville

isolée où le taux de chômage frise les vingt pour cent. Cette « liberté » de négociation se solderait par une dégradation immédiate de la situation de centaines de milliers de travailleurs, puis, de proche en proche, de tous les travailleurs et soumettrait encore un peu plus la vie de la population aux seuls intérêts des patrons.

Le mouvement ouvrier s'est battu, depuis ses origines, pour gagner des garanties pour l'ensemble des travailleurs, les conventions collectives, les huit heures, les quarante heures, la retraite à soixante ans, etc. Pour des raisons d'efficacité, afin que les petites unités puissent profiter de la force des gros bataillons, mais aussi pour des raisons de principe, car les travailleurs forment une seule classe.

Cette mesure, non encore reprise officiellement par le gouvernement, ne serait pas seulement un cadeau nouveau aux employeurs. Elle serait aussi un coup supplémentaire aux

conditions de vie, de travail et de salaire de la classe ouvrière. Le Medef ne s'y trompe pas et applaudit des deux mains la proposition de Novelli.

L'abolition du temps de travail légal n'est, à ce jour, qu'une gesticulation politique de la droite, plus spécialement dirigée contre Martine Aubry au lendemain de sa déclaration de candidature.

Pourtant la triste ironie de l'histoire veut que ce soit précisément la loi Aubry sur le temps de travail, dite des 35 heures, qui ait porté le premier coup au temps de travail légal. Car les 35 heures, si elles représentaient



une diminution réelle du temps de travail, et jamais sans compensation, introduisirent en revanche la « négociation » entreprise par entreprise sur cette question. Novelli ne fait que proposer d'aller encore plus loin en ce sens.

Paul GALOIS



Le beurre, l'argent du beurre et la TVA sur le beurre

Tout en approuvant la proposition de Novelli d'en finir avec les 35 heures, Laurence Parisot, responsable du Medef, a souligné qu'il convenait que les entreprises conservent les douze milliards d'euros annuels d'allègements offerts en compensation de l'application de cette mesure.

Pas de problème, Novelli a pensé à tout! Cet allègement de cotisations patronales disparaissant avec les 35 heures, l'ingénieur UMP en invente immédiatement un autre, en

proposant de supprimer une partie des cotisations des employeurs à la branche famille de la Sécurité sociale. Précisément pour un montant de douze milliards d'euros.

Cette somme manquant dans les caisses sociales serait à son tour compensée... par une hausse de la TVA ou de la CSG. C'est dire que ce sont une fois de plus les travailleurs qui paieraient ces douze milliards de cadeaux au patronat.

P. G.

• Affaire DSK (suite)

À l'image d'un petit monde... qui n'est pas le nôtre

On croyait en avoir fini, au moins pour un temps, avec l'affaire DSK et les turpitudes qui l'accompagnent. Pata-tras! On nous dit maintenant que, puisque les enquêteurs auraient découvert que son accusatrice avait menti – et de plus sous serment! –, cela discréditerait tous ses témoignages. Mais alors, pourquoi accepter de prendre en compte les assertions de DSK? Car en matière de mensonges, il s'y connaît. C'est en quelque

sorte son métier de mentir. Il a menti, et pas qu'une fois dans le passé, à des centaines de milliers d'électeurs à qui il a laissé croire qu'il agissait pour améliorer leur sort, alors qu'il n'en était rien. Il a menti, lui, les siens et tout le petit monde qui était au courant de sa situation, en occultant son mode de vie et la fortune qui était à sa disposition et qui lui offrait une vie de nabab. Ce ne sont après tout que péchés véniels, qui ne choquent ni

ses partisans proches, ni ses rivaux au sein du PS, ni même ses adversaires de droite, tant ces choses-là sont plus courantes qu'on ne le croit dans ces milieux.

Celui qui était quand même, ne l'oublions pas, accusé de viol il y a quelques jours encore est donc désormais non seulement disculpé auprès d'une partie de ses partisans, mais présenté comme une victime, presque comme un martyr. On crie même au complot pour

blanchir un individu qui est loin d'être un saint.

Cela n'empêche pas certains de considérer qu'il pourrait, et même devrait, de nouveau jouer un rôle de premier plan dans la vie politique. On en a vu d'autres. En Italie par exemple, où les fantaisies sexuelles et autres d'un Berlusconi n'ont pas empêché qu'il soit encore à la tête de son pays. Mais ici, en France, combien de députés, ou même de ministres, choisis

en connaissance de cause, traînent des casseroles pour avoir allégrement franchi la ligne blanche de la légalité, pas toujours dans des affaires de mœurs, mais souvent dans des affaires financières.

Cette façon de considérer qu'ils servent le peuple, même si certains se servent au passage, est naturelle et banale. Soit. Mais ça n'est pas du tout le nôtre.

Jean-Pierre Vial

• Attentat de Karachi

Petits règlements de compte entre amis

L'affaire de l'attentat de Karachi est toujours au cœur des rivalités entre partisans de Villepin et de Sarkozy.

Cette affaire remonte à 1994. Le gouvernement français, dont Balladur était le Premier ministre, avait alors vendu au Pakistan des sous-marins et, pratique habituelle, cette vente s'était accompagnée d'énormes pots-de-vin d'un montant de 554 millions de francs. Cette pratique des commissions, destinées à remporter le marché

face à des concurrents, est couverte par le secret qui masque les tractations commerciales. Mais, fait plus inhabituel, il semblerait qu'une partie de ces pots-de-vin soit revenue secrètement en France. Ce sont ces rétrocommissions qui auraient financé entre autres la campagne d'Édouard Balladur qui, à droite, affrontait Jacques Chirac à la présidentielle de 1995.

Aujourd'hui l'enquête financière menée par le juge

Van Ruymbeké révèle que Balladur peine à justifier ses comptes de campagne, et en particulier 23,6 millions de francs de recettes, dont 20 millions en espèces, dont il ne peut aujourd'hui expliquer la provenance. Des justifications plus ou moins farfelues sont données sur l'origine de ces sommes: les militants auraient versé 1,4 million de francs pour rembourser leur déplacement à un meeting au Bourget! Ces militants

auraient également remboursé la modique somme de 1,6 million de francs pour un repas chez un traiteur, repas pour lequel il n'y aurait pas eu de facture! D'ailleurs nombre de documents et bordereaux ont disparu des archives du compte de campagne. Balladur est donc en difficulté et par ricochet... Sarkozy, qui était à l'époque son directeur de campagne. Du coup, Villepin et Sarkozy se renvoient la balle. Cet attentat qui a fait

quinze morts, dont onze des Chantiers navals de Cherbourg aurait été provoqué, entend-on dire, par l'arrêt brutal des pots-de-vin aux autorités pakistanaises, arrêt décidé par Chirac réélu et ne se sentant pas tenu par les accords de son ancien Premier ministre.

Ces mensonges et magouilles sont habituels mais, cette fois-ci, ils ont fait des morts.

Aline URBAIN

• Finances publiques

Au bonheur des rentiers

La Cour des Comptes vient de rendre son rapport annuel sur les finances publiques et leurs perspectives. Fin 2010 la dette publique atteignait 1 600 milliards d'euros, soit 82 % du produit intérieur brut annuel – la richesse produite en une année selon le mode de calcul officiel.

L'État paye 50 milliards d'euros d'intérêts par an à ses créanciers, soit l'équivalent du budget de la Défense et du Travail réunis. Par le simple jeu du refinancement – emprunter pour payer ses dettes – et de l'augmentation des taux d'intérêt, la dette va grandir et sa charge augmenter. La croissance de l'endettement et sa vitesse dépendent en fait des marchés financiers. Si les grandes banques internationales, y compris françaises, voient une possibilité de spéculer sur la dette française comme elles spéculent sur la dette grecque, elles le feront.

Dans cette perspective, les recettes proposées par la Cour des Comptes et son président, Migaud, un socialiste nommé à ce poste par Sarkozy, sont celles qu'appliquent tous les gouvernements : faire payer la population par tous les moyens afin de réduire les déficits. Migaud commence d'ailleurs sa présentation par un coup de chapeau à la réforme des retraites. Mais le rapport évoque aussi, brièvement il est vrai, les raisons de l'accumulation de la dette : elle serait due pour 40 % aux dépenses engendrées par la crise commencée en 2008 et

pour 60 % aux baisses de recettes de l'État, c'est-à-dire aux diminutions d'impôt accordées aux entreprises, surtout les grandes, et aux particuliers, uniquement les riches. Ces baisses d'impôt comme l'augmentation des déficits ont commencé bien avant septembre 2008.

Ainsi, le taux d'imposition des bénéficiaires des entreprises est passé de 45 % en 1986 à 33,3 % aujourd'hui. De plus, par le jeu des dérogations, niches fiscales et crédits d'impôts, les plus grandes entreprises ne payent en moyenne que 8 % d'impôt sur les bénéfices. Les « dépenses liées à la crise », qui représenteraient 40 % du déficit, sont en fait des cadeaux à ces mêmes grandes entreprises, sous forme de prêts à bon marché, de commandes ou même de dons. Cet afflux d'argent public leur a servi pour continuer à verser des dividendes et même souvent à les augmenter.

Favorisé comme actionnaire, le riche rentier l'est aussi comme contribuable, car la tranche la plus haute du barème de l'impôt direct est passée, durant la même période, de 65 % à 40 %, compte non tenu des multiples niches

qui permettent de le réduire. Le bouclier fiscal, récemment supprimé car trop provoquant, n'était qu'une (belle) cerise sur un énorme gâteau où la crème s'accumule depuis près de trente ans.

L'État a donc dû compenser ce manque à gagner volontaire par l'emprunt. Mais la dette publique, officiellement condamnée par tous les gouvernements même lorsqu'ils la creusent, n'est pas un malheur pour tout le monde. Les cinquante milliards d'intérêts payés cette année ne s'évaporent pas, mais tombent dans l'escarcelle de ceux qui ont les moyens de prêter à l'État... l'argent qu'il leur avait offert les années précédentes sous forme de diminution d'impôt!

Tout va ainsi dans les mêmes poches, celles de la mince couche de la haute bourgeoisie, qui voit ses avoirs enfler démesurément sans rien faire d'autre que d'exister. Cet énorme transfert se monte à bien plus que l'encours de 1 600 milliards d'euros, même en considérant le cumul depuis trente ans. Il s'exprime aussi en classes et hôpitaux fermés, suppressions de postes dans la fonction publique, déficit de la Sécurité sociale, routes non entretenues, privatisations et délabrement général du service public, pénurie de logements bon marché : le capital se paye sur la bête.

Paul GALOIS

Les cadres corvéables à merci

Saisie par un cadre qui demandait le paiement d'heures supplémentaires qu'il avait effectuées, la Cour de cassation, si elle lui a donné en partie raison en jugeant que son employeur n'avait pas respecté un accord de branche, n'a cependant pas remis en cause le forfait-jour qui s'applique aux cadres.

Ce régime, introduit par les lois Aubry sur les 35 heures en 2000, ne concerne que le temps de repos légal et permet aux employeurs de faire travailler

les cadres jusqu'à 78 heures par semaine, là où le Code du travail prévoit 48 heures au maximum. Plus de 1,5 million de cadres sont ainsi payés en fonction du nombre de jours travaillés, sans tenir compte de la durée hebdomadaire.

Ce jugement a suscité « un grand soulagement » parmi les patrons, comme l'a déclaré l'avocate de l'un d'entre eux. Ils craignaient qu'un jugement remettant en cause le forfait-jour ne les oblige à payer aux

cadres les heures supplémentaires dues jusqu'à cinq ans en arrière, c'est-à-dire le délai de prescription. Toutes les conventions collectives et accords de branche auraient aussi dû être revus.

Parce qu'ils paient leurs cadres plus cher que les autres catégories de travailleurs, les patrons estiment qu'ils sont corvéables à merci. Et la justice leur a donné raison.

M. L.



Notre camarade Roland Bégot nous a quittés

Roland est décédé le 27 juin, à l'âge de 64 ans.

Il était retraité de l'industrie chimique, où il avait toujours travaillé en poste, longtemps exposé à l'amiante. Il a été emporté par un cancer de la plèvre.

Roland nous avait rejoints après les événements de Mai 68. Cette année-là, il quitta sa Drôme natale pour chercher du travail dans la région grenobloise. Devenu ouvrier dans l'industrie chimique, à l'usine Progil de Pont-de-Claix, il adhéra au groupe Lutte Ouvrière de l'entreprise, qui y publiait un bulletin politique régulier.

Pendant plus de quarante ans, il fut un militant actif, connu et estimé par

les travailleurs de son usine (devenue Rhône-Poulenc, Rhodia, puis Perstorp) et aussi de sa commune. Il était régulièrement candidat de Lutte Ouvrière aux élections politiques.

Il sut conjuguer vie professionnelle, politique et syndicale, tout en menant une vie de famille avec Maryse et leur fils Régis.

Très attiré par la culture politique, historique et scientifique, il écoutait et regardait de nombreuses émissions et lisait énormément. Il aimait partager ses convictions et ses connaissances et c'était un plaisir de le côtoyer.

Il nous manquera beaucoup, et nous pensons à Maryse, à Régis, à ses parents.

Soleil levant sur le salaire de Ghosn

Le PDG de Renault-Nissan a un salaire plutôt médiocre concernant Renault, quand on le compare aux autres patrons du CAC 40. Il touche seulement (!) 1,24 million d'euros par an, si on laisse de côté les stock-options et autres petits avantages collatéraux.

En revanche, en tant que PDG de Nissan, alors là c'est le pactole : avec 8,4 millions d'euros pour une année, il est le PDG (et sans doute l'individu toutes catégories confondues) le mieux payé du Japon.

Et en tout, pour Renault plus Nissan, il empoche

9,64 millions d'euros. Qu'a-t-il fait de si remarquable pour mériter un tel salaire ? Il a su tendre la main vers les avances de l'État, comme tous ses confrères, lorsque l'industrie automobile était en difficulté. Il a su également bénéficier des dépenses de l'État pour la « prime à la casse » pour atténuer la mévente automobile.

Et il sait toujours et partout pressurer les travailleurs pour exiger le maximum d'efforts et de souffrances pour obtenir toujours plus de profits.

A. V.

• Vacances

Des budgets de plus en plus restreints

Selon un récent sondage, 45 % des habitants du pays ne partiront pas en vacances cet été, pour la plupart faute de moyens. À vrai dire, ce n'est pas une nouveauté. Mais la baisse du pouvoir d'achat se ressent. Alors que 7 % des personnes interrogées qui n'étaient pas parties l'année dernière le feront cette année, 17 % des vacanciers de l'année dernière ne le seront plus cette année. Ceux qui peuvent encore se permettre de partir ne sont pas des privilégiés pour autant : un tiers d'entre eux partiront dans la

famille, 14 % en camping et 9 % chez des amis. En outre, 11 % des vacanciers déclarent vouloir restreindre leur budget vacances, qui pour plus de la moitié est inférieur à 500 euros. Malgré tout, selon un organisme officiel, nombre de professionnels du tourisme s'en sortiront bien cet été, car la fraction la plus riche de leur clientèle dépensera davantage, ce qui devrait globalement compenser, et même au-delà, la baisse du pouvoir d'achat des milieux populaires.

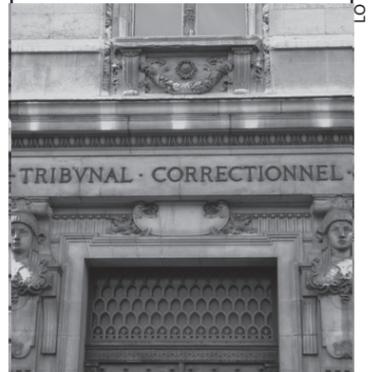
Même réalisées à

l'économie, les vacances sont un plaisir, une coupure par rapport à la vie quotidienne, voire une façon d'envisager la vie autrement, pendant une période bien courte. Il est donc choquant que, des décennies après l'instauration des congés payés, une grande partie des milieux populaires en soit privée. Mais les congés payés n'ont jamais été un cadeau, c'est le résultat d'un rapport de forces imposé par la grève générale en 1936. Les congés payés entraînent dans le prix, bien minime d'ailleurs, que

le patronat était prêt à payer pour aider les dirigeants du PS et du PC à arrêter la grève la plus puissante que le pays ait connue et qui, par les occupations d'usine, menaçait son pouvoir économique. C'est ce pouvoir économique aujourd'hui incontrôlé qu'il faudra contester pour que les travailleurs aient les moyens de vivre décentement de leur travail et de bénéficier de congés mérités, c'est-à-dire de vraies vacances.

Jean SANDAY

Bientôt la fin de l'accès gratuit à la justice



Saisir la justice coûtera bientôt 35 euros, c'est ce que prévoit un projet de loi qui doit être prochainement voté par le Sénat. Cette réforme a été proposée par le gouvernement au nom de la « solidarité financière entre l'ensemble des justiciables » (mais il ne demande jamais aux plus riches d'être solidaires des plus démunis !) et pour contrer les « abus de justiciables procéduriers ». Il cherche surtout par ce biais à faire financer la réforme de la garde à vue et les frais occasionnés par la présence d'un avocat dès l'arrestation d'un suspect.

Les petits revenus, qui bénéficient de l'aide juridictionnelle, seront exonérés, paraît-il. Mais jusqu'à quel niveau de revenu et pour combien de temps ?

Cette mesure s'appliquera à tous les tribunaux, y compris les tribunaux de prud'hommes. Cela rendra encore plus difficile aux travailleurs d'accéder à une forme de justice qui était un peu moins inégalitaire, pour porter plainte contre leur employeur lorsqu'il commet des abus.

Une prétendue réforme comme les patrons les aiment.

G. L.

• Spéculation

Les affres de Crésus

Spéculer, ce n'est pas une vie... en tout cas, à lire certaines publications spécialisées dans le conseil aux spéculateurs (au petit pied).

Prenez l'or. C'est, dit-on, la « valeur refuge » par excellence en temps de crise, celle sur laquelle se jettent ceux qui ont de l'argent quand tout risque de s'effondrer. Lorsque les profits tirés de la production – en fait, des ouvriers qui produisent – ne progressent plus assez vite au goût des possédants, l'or s'envole.

Ainsi fin avril l'or, dont le prix ne cessait de grimper depuis des mois, avait atteint

un sommet : 1 575 dollars l'once (1 080 euros pour 31,10 grammes d'or). Et, dans le monde des spéculateurs, beaucoup espéraient que cela allait continuer, la crise s'aggravant notamment en Grèce.

Mais patatras : les États européens ayant débloqué 100 milliards de plus pour, sous prétexte d'aider la Grèce, aider leurs financiers qui spéculent sur la dette de l'État grec, l'or a un peu perdu de son éclat aux yeux des spéculateurs. Et depuis des semaines il stagne entre 1 560 et 1 480 dollars l'once.

« Ciel ! Mon or se meurt...

Faut-il s'inquiéter ? » se demandait ces jours-ci le site Internet L'édito matières premières & devises. Et de répondre : pas de panique. « L'automne, dit-il, est une saison de remontée des cours de l'or. Ceci s'explique par la reprise de l'activité (spéculative) après deux mois creux (d'été), mais aussi par la saison des mariages qui s'ouvre en Inde (très gros consommateur d'or). À cela s'ajoute la période de Noël, propice aux cadeaux, et le Nouvel An chinois. Voilà qui dope la demande. »

Et si, en plus, une bonne grosse catastrophe

financière s'abat sur tel ou tel pays et plonge sa population dans la misère, ce sera Noël avant l'heure pour les spéculateurs ?

À l'époque de l'Antiquité, on voyait comme une punition des dieux le fait que le roi Crésus de la mythologie ait transformé en or tout ce qu'il touchait. À l'époque du capitalisme, transformer en or (pour quelques-uns) la misère (du plus grand nombre) serait le fin du fin. On ne peut mieux dire à quel point ce système est injuste et dévastateur.

Pierre LAFFITTE

• EDF

Que d'énergie pour bluffer les consommateurs !

Pour tenter de faire accepter la hausse des tarifs de l'électricité de 2,9 % au 1^{er} juillet, EDF s'est offert des encarts publicitaires dans tous les journaux. On peut y lire que « notre électricité est la moins chère parmi nos voisins européens. Et nous comptons bien continuer. » Et en conclusion : « En France, l'électricité est la seule énergie dont le prix est resté stable en euros constants depuis 1998. »

S'il est exact que l'électricité est généralement plus chère dans le reste de

l'Europe, car le nucléaire qui produit les trois quarts du courant en France revient pour le moment moins cher que la plupart des autres sources d'énergie privilégiées par les pays voisins, ce qu'EDF oublie de dire c'est qu'elle envisage, au fil des années, de s'aligner sur les tarifs des autres.

EDF oublie aussi de dire que, si les tarifs « en euros constants » seraient restés stables depuis 1998, c'est en masquant le fait suivant : à cette époque justement les prix des factures avaient

tout simplement baissé. De quelques pour-cent par an, mais tout de même. Et après quelques années de baisse ils se sont remis à augmenter, ce qui expliquerait la prétendue stabilité « en euros constants ».

Les tarifs avaient baissé grâce au fait qu'EDF voyait à l'époque diminuer son énorme dette (due à la construction des centrales nucléaires dans la période précédente). Et surtout c'était juste avant qu'EDF entreprenne de racheter sur le marché international des sociétés, des centrales, des

réseaux de distribution aux quatre coins du monde, qui étaient à vendre, suite à leur privatisation.

Aujourd'hui les investissements (surtout des rachats de sociétés) sont gigantesques, au point que le chiffre d'affaires d'EDF à l'international est presque l'équivalent du chiffre d'affaires en France. Mais ces dépenses se payent et ce sont les consommateurs qui règlent la facture... même quand EDF tente de les bercer par sa campagne publicitaire.

André VICTOR

• Grèce

Le nouveau plan d'austérité contre la population

En Grèce, les 28 et 29 juin, au moment où le Parlement adoptait le nouveau plan d'austérité, les syndicats du secteur public (Adedy) et du secteur privé (GSEE) appelaient à 48 heures de grève. Les transports ont été paralysés; les hôpitaux ne fonctionnaient que pour les urgences; des banques et des pharmacies ont fermé leurs portes et les coupures d'électricité se sont multipliées.

Le 28 juin, en milieu de matinée, place Syntagma à Athènes, on comptait 20 000 manifestants, jeunes, retraités, étudiants, travailleurs, chômeurs, mais aussi des petits commerçants, touchés par les faillites et dont la fédération (EESF) proteste également contre les nouvelles mesures.

La population, déjà accablée par les taxes et la baisse de son niveau de vie, va encore être ponctionnée. Les impôts vont augmenter: impôts indirects comme la TVA qui, selon les produits, passera de 6,5% à 13% ou de 13% à 23% pour des produits alimentaires comme les boissons et les tarifs des services publics par exemple. Ce sera le cas aussi pour la taxe sur le fuel domestique, qui augmentera de 6 centimes le litre en octobre. Le seuil de non-imposition des impôts directs passera de 12 000 euros annuels à 8 000, sauf pour les jeunes de moins de 30 ans, les retraités au-delà de 65 ans et les handicapés.

Pour les biens immobiliers, le montant non imposable passera de 400 000 à 200 000 euros, en tenant compte de la valeur actuelle du bien, ce qui, dans les grandes villes, peut concerner un bon nombre de propriétaires relativement modestes. Le gouvernement crée un prélèvement de solidarité de 1% à 4% sur les revenus à partir de 12 000 euros annuels. Il impose

enfin une taxe professionnelle de 450 euros aux auto-entrepreneurs, dans un pays où le tout petit commerce a constitué une part importante de l'économie, même s'il est mis à mal par la crise.

L'État supprime 150 000 emplois, en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur dix partant en retraite pour cette année 2011; il prévoit de revenir à un sur cinq l'an prochain. Après les licenciements de précaires, il va renvoyer des fonctionnaires lorsque leurs établissements sont fusionnés ou supprimés. Officiellement le chômage est à 16%, mais autour de 40% pour les jeunes; en réalité, si on tient compte du sous-emploi, on s'approche de 800 000 chômeurs pour une population active de moins de cinq millions.

Mais pas question pour le gouvernement de les dispenser de «l'effort» de redressement économique: les conditions d'attribution des allocations chômage vont se durcir, en particulier le nombre de jours de travail exigé dans les deux années, et non plus trois, précédant la demande d'allocation. Cela va pénaliser aussi les travailleurs saisonniers, quand ils auront travaillé ne serait-ce qu'un petit peu moins de six mois dans l'année. Or c'est le cas pour l'écrasante majorité des employés du secteur touristique.

Enfin l'État prévoit des privatisations de plusieurs dizaines d'entreprises publiques, en totalité ou en partie, et non des moindres: les chemins de fer (6 000 employés), la Banque postale (2 500), l'OTE (télécoms) qui compte 30 000 emplois, DEI (compagnie d'électricité) près de 22 000 emplois, DEPA (le gaz), la compagnie des eaux et les ports d'Athènes et de Thessalonique, les paris hippiques, la loterie, les casinos, la gestion des autoroutes, l'aéroport international d'Athènes. Toutes ces entreprises sont convoitées par des groupes étrangers (Deutsche Telecom, le PMU, EDF, etc.) qui exigeront qu'elles soient rentables et qui attendent que le gouvernement grec supprime le maximum d'emplois.

La population ne peut pas et ne veut pas payer pour les banquiers, les spéculateurs, les grands patrons, étrangers ou grecs, qui ont enfoncé le pays dans la crise. Des dizaines de milliers de salariés, de travailleurs, l'ont crié dans les rues, traitant les capitalistes et les politiciens à leur service de menteurs et de voleurs et exigeant le retrait du nouveau plan.

Mais les députés, à l'écoute des exigences du FMI et des ministres des Finances européens, qui eux-mêmes n'ont d'yeux que pour les agences de notation, c'est-à-dire pour les porte-parole des milieux financiers, ont dans le plus total mépris pour les manifestants voté à 155 sur 300 – dont 154 du PASOK, le parti du Premier ministre «socialiste» George Papandréou – ce nouveau plan d'austérité.

Sylvie MARÉCHAL

Les agences de notation font la fine bouche

Le 2 juillet, les ministres des Finances de la zone euro ont donné leur feu vert au versement de la dernière tranche de plan destiné à permettre à l'État grec d'honorer une partie des dettes du pays – 350 milliards au total – vis-à-vis de la finance internationale.

Cet accord pour débloquent 8,7 milliards d'euros, auquel le FMI devrait ajouter 3,3 milliards, n'a été consenti qu'après le vote par une faible majorité des députés grecs d'un nouveau plan d'austérité, drastique, qui s'en prend une fois de plus à la population

laborieuse de ce pays.

Mais si les ministres des Finances se sont congratulés de ce nouvel épisode de la série «Sauvons les banques», félicitant au passage le Premier ministre Papandréou pour sa détermination... à faire payer les plus pauvres, l'agence de notation américaine Standard & Poor's s'est aussitôt élevée contre le volet français d'un plan qui, selon ses critères, impliquerait des pertes pour les banques privées mises à contribution. Une analyste de la banque Rabobank, très intéressée à la dette grecque, note à ce propos que

le danger vient du fait que «la Grèce va rester enlisée dans des conditions de récession pendant le reste de l'année, ce qui veut dire que les nouvelles mesures d'austérité vont être difficiles à mettre en place, et le risque d'un défaut [de paiement] reste présent».

On ne peut être plus clair. Les spécialistes de la spéculation bancaire craignent qu'il y ait une limite à ce que peut supporter la population, déjà pressurée par le gouvernement et les banques.

On ne peut que le souhaiter. Viviane LAFONT

• Espagne

Les dirigeants socialistes en quête d'un regain de confiance populaire

Après la défaite électorale du PSOE aux élections régionales et municipales du 22 mai 2011 et face à la vague de contestation qui s'est développée à la faveur du mouvement du 15 Mai, les dirigeants du Parti socialiste essaient de se donner un look un peu plus à gauche.

José Luis Zapatero a annoncé que son ministre de l'Intérieur, Alfredo Perez Rubalcaba, devrait lui succéder à la présidence du gouvernement. Et ce dernier essaie tant bien que mal de regagner dans les classes populaires un peu du crédit que la politique menée par les dirigeants socialistes depuis des années leur a fait perdre.

Au cours du mois et demi de manifestations et de

«campements» sur les places des grandes villes, des millions de jeunes et de moins jeunes ont crié leur refus de continuer à subir les méfaits de la crise, en particulier le chômage, pendant que les banquiers et les capitalistes continuent de s'enrichir. À cela Rubalcaba répond de façon dérisoire en dénonçant divers abus, notamment celui concernant la multiplication de prêts hypothécaires dont il était clair qu'ils ne pourraient pas être remboursés. Son compère le ministre du Travail a pour sa part annoncé qu'il allait limiter les salaires des dirigeants des grands organismes financiers. Et tous de faire mine de croire que les récentes statistiques sur l'emploi annoncent une amélioration

durable, dans ce pays où depuis des mois le taux du chômage dépasse les 20%.

Mais ni Zapatero, ni Rubalcaba, ni aucun des membres du gouvernement ne parlent de revenir sur la réforme du droit du travail adoptée récemment et qui permet au patronat de licencier plus facilement et à moindre coût pour l'employeur. Quant aux plans de réduction d'effectifs concernant de nombreuses grandes entreprises, des administrations et tous les services publics, chacun sait qu'ils sont dans les tiroirs et qu'ils en sortiront bientôt, entraînant un nouvel accroissement du chômage. Ces mesures péseront sur les salaires et provoqueront la ruine de milliers de petites entreprises.

Mais les profits des banquiers et des grandes sociétés capitalistes auront été sauvegardés et accrus.

Voilà ce que préparent Rubalcaba et les siens quelles que soient leurs déclarations de circonstance. Le monde du travail en Espagne, les classes populaires n'ont rien à attendre du PSOE; ni a fortiori des politiciens de la droite. Mais, contrairement à ce que prétendent les responsables du mouvement de contestation du 15M, ils ne doivent pas se réfugier comme ils le font dans un refus de la politique. Car ce refus est un piège qui laisse les mains libres à ceux qui imposent leurs diktats à la société. Une société que les classes populaires doivent se donner les moyens de changer.

Henriette MAUTHEY

• Haïti

Nouvelle flambée de choléra

Depuis l'introduction de la bactérie responsable du choléra en Haïti, en octobre 2010, en huit mois l'épidémie a causé la mort de plus de 5 400 personnes, et plus de 340 000 ont été contaminés. Après une brève période de recul, l'arrivée de la saison des pluies a provoqué une nouvelle flambée de l'épidémie.

Dans la région de Port-au-Prince, des centaines de milliers de réfugiés continuent de vivre dans la promiscuité des camps de fortune qui se sont élevés

au lendemain du tremblement de terre en janvier 2010. Selon l'OMS, du 2 mai au 12 juin, plus de 18 000 cas ont été recensés à Port-au-Prince. Mais c'est dans les zones rurales, rendues inaccessibles en raison des inondations, que la situation est la plus inquiétante.

Bien que plusieurs rapports scientifiques aient établi que la bactérie responsable de l'épidémie avait été introduite en Haïti, jusque-là épargné par la maladie, par un contingent de soldats

népalais de la Minustah – Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti! – stationnant dans le pays, jusqu'à maintenant les Nations unies n'ont pas reconnu leur responsabilité dans l'introduction de l'épidémie, et donc n'ont rien fait non plus pour y remédier.

Le choléra trouve évidemment dans la pauvreté, dans l'état de dénuement dans lequel la population est maintenue un terrain de propagation particulièrement favorable. Dans

tout le pays, l'eau est une denrée rare. Moins de 4% de la population ayant accès à de l'eau traitée, la majorité en est réduite à consommer l'eau souillée des rivières.

Mais l'indifférence de l'État haïtien et des organisations internationales au sort de la population d'Haïti et plus généralement leur mépris à l'égard des populations pauvres y sont aussi pour quelque chose.

Jean-Jacques LAMY

Une maladie de la misère

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) a enregistré un regain de l'épidémie de choléra en Haïti. Mais elle est loin d'être la seule. Le choléra sévit dans le monde entier, et ses ravages augmentent sans cesse depuis les années 2000. L'OMS estime que cette maladie touche entre trois et cinq millions de personnes dans 45 pays et entraîne plus de 120 000 morts chaque année. Elle est devenue endémique (c'est-à-dire présente en permanence) dans plusieurs pays d'Afrique et au Pakistan.

Cette maladie extrêmement contagieuse provoque par diarrhées et vomissements une déshydratation intense qui, faute de soins, peut entraîner la mort en quelques jours, voire en quelques heures. Ces taux de mortalité sont d'autant plus inadmissibles que les soins à prodiguer pour éviter une issue fatale sont des plus simples: il

suffit généralement de faire boire à temps de l'eau sucrée et riche en sels aux malades. L'amélioration est perceptible au bout de quelques heures et la guérison totale, sans aucune séquelle, vient au bout de quelques jours.

La propagation de cette maladie, qui se fait par ingestion d'eau ou d'aliments contaminés, est étroitement liée à un approvisionnement en eau potable insuffisant, à un manque d'hygiène publique, à des regroupements de populations dans des camps de réfugiés insalubres. C'est une maladie de la pauvreté, qui réapparaît et se développe partout où les populations vivent dans un grand dénuement ou souffrent de la guerre...

Lors de sa 64^e assemblée mondiale, l'OMS reconnaissait que «le choléra ne fait pas l'objet d'une attention suffisante»... Une façon bien policée de dire les choses! Les gouvernants du

monde entier se désintéressent en fait de cette maladie des pauvres. Il suffirait pourtant d'assainir l'eau, de la fournir en quantités suffisantes, de distribuer de façon massive des savons, des kits hygiéniques, de former en

grand nombre des médecins, des infirmières et des agents de santé chargés d'expliquer à la population les mesures d'hygiène élémentaires nécessaires pour éviter la contamination.

Valérie FONTAINE

Au sommaire de Lutte de Classe n° 137 (juillet-août 2011)

- **La menace grandissante d'une nouvelle catastrophe financière**
- **France**
Le plan secret de Varin chez PSA: comment la bourgeoisie concocte ses attaques contre la classe ouvrière
- **Espagne**
Le mouvement du 15 mai (Les Indignés)
- **Russie**
Régression sociale et remise en cause des droits des femmes
- **Sortir du nucléaire?**
Avant tout, sortir du capitalisme!



• Grande-Bretagne

La grève du 30 juin dans le secteur public

Lors de la mobilisation nationale du 26 mars à Londres, Serwotka, leader du syndicat des fonctionnaires PCS (750 000 membres fonctionnaires), avait annoncé des «grèves coordonnées» sur les retraites du secteur public pour le 30 juin. C'est donc cette grève qui s'est déroulée, à la date prévue, à l'appel du PCS et des trois principaux syndicats enseignants.

Il s'agit du premier appel à une grève nationale depuis 2006 et elle a été bien suivie. Elle a touché les lycées et les écoles, les agences pour l'emploi, les administrations centrales, les services civils d'urgence, le contrôle aux frontières, et même le Parlement où les députés travaillistes, embarrassés, ont dû franchir un piquet de grève devant les caméras...

Par ailleurs, des marches et rassemblements avaient été organisés dans la plupart des villes, avec une bonne participation pour une telle journée (30 000 à Londres, selon la police).

L'auteur des plans de Cameron contre les retraites est un «expert»: John Hutton, ancien ministre travailliste des Retraites! Les changements prévus par Hutton dans le mode de calcul se traduiraient, selon le PCS, par une baisse de 30 à 50% par rapport aux taux actuels, qui sont déjà faibles. Et pour toucher cette misère, il faudra accepter une baisse de salaire de 3% (augmentation de la cotisation retraite) et un départ plus tardif (repoussé de 60 à 66 ans). On comprend la colère des intéressés.

Pour l'instant, ces mesures concernent les retraites publiques par répartition, à l'exception du gratin de l'appareil d'État, ministres et députés inclus! Et on s'attend à ce que d'autres gros bataillons du public, dont le système de retraite est un peu différent, tels que les municipalités et la santé, soient

visés. Sans doute David Prentis, le leader d'Unison, deuxième syndicat du pays, qui est majoritaire tant dans la santé que dans les municipalités, a-t-il menacé de déclencher une «vague déferlante de grèves, à côté de laquelle la grève générale de 1926 fera figure de simple anecdote»! Sauf que Prentis a refusé d'engager son syndicat dans le mouvement du 30 juin et envisage seulement une consultation en vue d'arrêts de travail tournants «vers la rentrée».

Mais le pire dans cette affaire c'est que, si les attaques contre la retraite sont scandaleuses et valent qu'on leur résiste, l'ensemble des travailleurs –public et privé– sont touchés par deux menaces encore plus urgentes, sur l'emploi et le pouvoir d'achat.

Les suppressions d'emplois montent dans tous les secteurs, mais surtout dans les secteurs étatique et paraétatique. Pour ne prendre que les principales annonces de juin: 20 000 suppressions d'emplois postaux (en plus des 65 000 supprimés en trois ans), 15 000 chez Lloyds (banque passée sous contrôle étatique en 2008, qui a déjà supprimé 43 000 emplois), 25 000 dans les services municipaux et de santé (portant le total annoncé en un an à plus de 180 000, sans compter les travailleurs précaires).

Quant au pouvoir d'achat, non seulement l'inflation tourne autour de 5% depuis

deux ans, mais les baisses de salaire qui avaient marqué les débuts de la crise ont repris dans le privé et surtout, maintenant, dans le public.

C'est d'ailleurs pour ces deux raisons que le 30 juin, suite à des initiatives locales, des milliers de travailleurs municipaux ont fait grève dans plusieurs villes, dont Birmingham, la deuxième municipalité britannique. Dans la plupart des cas, les grévistes protestaient contre des baisses de salaire (3 à 5,5%), la suppression des majorations horaires et pauses payées et l'imposition de la flexibilité totale dans les tâches, destinée évidemment à faciliter les licenciements.

Pour l'instant, les syndicats du secteur public ne parlent pas d'une suite à la grève du 30 juin, et le TUC encore moins, d'autant qu'il ne l'a pas soutenue –abstention liée à la position officielle du Parti travailliste dont le leader, Ed Miliband, a condamné les grévistes du 30 avant, pendant et après, dans des termes guère différents de ceux employés par les ministres de Cameron.

Et pourtant il faudrait que le 30 juin ait une suite. Le gouvernement Cameron en est toujours, pour l'instant, à prendre la température sociale, au point d'ailleurs qu'il a jugé préférable de reculer ostensiblement sur certains points de sa réforme de la santé, craignant un clash avec les professions médicales qui exprimaient leur colère. Et il ne peut qu'en aller de même pour le reste de ses attaques. Il est vital que ce gouvernement et les capitalistes qui lui dictent sa politique finissent par se brûler les doigts face à la résistance des travailleurs –et le plus tôt sera le mieux!

François ROULEAU

• Maroc

L'unanimité n'est que de façade

Selon les chiffres officiels, 72,6 % des électeurs marocains ont participé le 1^{er} juillet au référendum sur la nouvelle Constitution annoncée par le roi Mohammed VI et 98 % auraient voté oui. Les autorités marocaines se sont cependant gardées de préciser que, sur les 19,5 millions d'habitants recensés en 2009 comme étant en âge de voter, seuls 13 millions sont détenteurs d'une carte d'électeur qui leur a permis de se rendre aux urnes. Quelles qu'en soient les raisons, ce nombre réduit d'électeurs devrait imposer un bémol à l'autosatisfaction du gouvernement, d'autant que les manifestations n'ont pas été stoppées par le référendum.

« On peut parler d'une exception marocaine », s'est réjoui le ministre de l'Économie, exprimant par là un certain soulagement que le souverain marocain n'ait pas été conduit à s'esquiver, comme ses homologues tunisien et égyptien. Les manifestations ont cependant atteint le Maroc, à partir du 20 février. L'annonce d'une révision de la Constitution, le 9 mars, était destinée à calmer les choses, de même que la grâce accordée à 190 détenus

politiques, le 14 avril. Mais les manifestations continuèrent, sévèrement réprimées.

La Constitution nouvelle réaffirme la place du souverain comme chef de l'État, avec le pouvoir de nommer les différentes autorités du pays, y compris les responsables des entreprises publiques. Des hommes politiques partisans de la nouvelle Constitution ont invoqué une certaine reconnaissance de la langue berbère (le tamazight), une promesse

de l'introduire dans les programmes scolaires avait d'ailleurs déjà été faite par Mohammed VI en 2001. Mais n'est-ce pas, au mieux, dérisoire, alors que l'analphabétisme reste un fléau qui toucherait 40 % de la population ?

Il n'est pas étonnant qu'avec une telle réforme constitutionnelle le mouvement ne soit pas retombé. Le ministre de la Communication a eu beau saluer le résultat du référendum comme « une leçon magistrale » donnée au Mouvement du 20 février qui avait appelé au boycott du référendum, cela n'a pas empêché le succès de nouvelles manifestations au lendemain de la consultation, donnant l'espoir que le mouvement puisse parvenir à arracher des droits démocratiques nécessaires à l'expression de la contestation populaire.

Jean SANDAY

• Sarkozy et le référendum au Maroc

Un enthousiasme intéressé

Par avance, le 18 juin, Sarkozy avait voté oui au référendum du roi du Maroc Mohammed VI : il avait vu dans le projet de Constitution rien de moins que des « avancées capitales » pour « les libertés publiques », « les droits individuels », tandis que Juppé, ministre des Affaires étrangères, était tombé en pamoison devant un discours royal qu'il avait qualifié « d'historique, visionnaire et courageux ». Au lendemain du vote, Sarkozy en a rajouté, félicitant le roi pour sa démarche prétendument

« exemplaire », etc. De telles paroles ont de quoi choquer, face à l'absence de droits démocratiques et syndicaux au Maroc, et elles prêtent aussi à sourire quand on sait que, sur le plan institutionnel, la nouvelle Constitution conserve au roi la haute main sur l'armée, la politique étrangère, la nomination du chef du gouvernement et des ministres, et la possibilité de dissoudre le Parlement.

Alors, pourquoi de tels discours ? En conclusion de ses louanges, le gouvernement français a annoncé qu'il

souhaitait que le Maroc soit inclus, aux côtés de la Tunisie et de l'Égypte, dans la liste des pays arabes dits « en transition démocratique ». La décision pourrait être prise lors d'une réunion des pays riches (le G8) en septembre prochain. Ce label ouvre de droit à une aide internationale de 40 milliards de dollars. Or une telle aide bénéficie bien moins à la population des pays concernés qu'aux patrons, français notamment, qui sont sur les rangs pour décrocher des contrats.

Jean SANDAY

• Chine

Malgré la répression policière les grèves ouvrières se multiplient

Dans la province industrielle de Guangdong au sud de la Chine, plus de 4000 travailleurs de l'usine Simone à Guangzhou (Canton) ont fait grève du 20 au 23 juin pour protester contre des conditions de travail intenable et des salaires insuffisants.

Dans cette usine à capitaux sud-coréens, où sont fabriqués

des sacs à main de marque, il faut en effet, selon un quotidien de Hong-Kong qui rapporte le mouvement, rester debout douze heures par jour, avec une pause-toilettes toutes les quatre heures exclusivement. En dehors de ces pauses, il n'est pas question d'accéder aux lavabos, même pour boire de l'eau. « La direction coréenne ne nous traite pas en êtres humains, raconte

un jeune ouvrier au journal. Les patrons – hommes – s'autorisent à pénétrer dans les toilettes-dames à tout moment. Nous ne pouvons plus contenir notre colère. »

Les grévistes ont tenu, malgré une présence policière massive et agressive autour de l'usine. Les autorités ont tout fait pour éviter que le

• Une « flottille pour Gaza »

Contre le blocus israélien qui étrangle les Palestiniens

Dix bateaux, avec à leur bord près de 300 personnes de 22 nationalités différentes voulant forcer le blocus imposé par Israël depuis 2008, ont été bloqués en Crète par le gouvernement grec. Un bateau de la flottille a néanmoins réussi à gagner les eaux internationales. À son bord avaient pris place Olivier Besancenot et une députée verte élue au Parlement européen. L'an dernier, un convoi, qui lui aussi voulait gagner Gaza, avait été violemment intercepté par l'armée israélienne. Neuf ressortissants turcs avaient été tués.

Le blocus de Gaza a été imposé après l'offensive militaire d'Israël de décembre 2007, pour s'opposer – expliquaient alors les autorités israéliennes – aux tirs de roquettes vers Israël. Mais le but poursuivi était en réalité de faire tomber le gouvernement du Hamas à Gaza. Et pour ce faire, les gouvernants israéliens n'ont pas hésité à s'en prendre à toute la population, soit plus d'un million et demi de personnes.

D'après une ONG israélienne, l'économie y est maintenue dans le chaos. Seul un quart des marchandises qui parvenaient auparavant à Gaza peuvent encore le faire. Aujourd'hui, uniquement 150 types de produits sont autorisés par Israël, au lieu de 4 000 auparavant. Quant aux exportations, elles sont presque complètement interdites. Israël refuse de fournir la liste des échanges tolérés : chaque semaine, les autorités militaires décident arbitrairement de ce qui peut circuler ou non.

L'interdiction d'importer

porte aussi bien sur les animaux, les engrais et le matériel d'irrigation que sur les jouets ou les feuilles de papier. Les matériaux de construction, comme l'acier et le ciment, sont interdits. Les milliers de maisons et les infrastructures détruites lors de l'offensive israélienne restent donc en ruine.

Le fioul, le gaz et le gazole sont introuvables. Même l'importation de fioul nécessaire à la production d'électricité est insuffisante et conduit à des coupures quotidiennes, pour ceux qui ont encore l'électricité. Le réseau de distribution d'eau, quand il existe, ne peut être entretenu et, depuis la fin de l'année 2009, presque tous les puits sont pollués par de fortes quantités de chlorites et de nitrates. L'agriculture et la pêche sont désormais ruinées et 83 % des usines ont fermé ou travaillent à moins de 50 % de leurs capacités.

Le résultat de tout cela, c'est que les habitants dépendent entièrement de l'aide de l'ONU, qui leur parvient tous les trois mois. En échange de coupons et après des heures d'attente devant les centres de distribution, ils reçoivent un sac de farine, du lait, un peu de viande.

Le gouvernement israélien prétend avec cynisme qu'il n'y a pas de crise humanitaire à Gaza et que les bateaux qui veulent joindre ce territoire aident les « terroristes » palestiniens. La Grèce mais aussi plus largement l'Union européenne et les États-Unis se font les complices de ces mensonges et surtout de cette politique inique.

Pierre MERLET

• Michelin – Clermont-Ferrand

Ça roule pour le patron et les actionnaires, Pas pour le personnel !

À la tête du groupe Michelin depuis cinq ans, Michel Rollier vient d'annoncer qu'il partira dans quelques mois, tout en désignant son successeur et en empochant, au titre de l'année 2010, 4,5 millions d'euros.

Au conseil de surveillance de Michelin – l'équivalent d'un conseil d'administration – siègent entre autres des représentants de la famille Peugeot et une certaine Laurence Parisot, la patronne du Medef. Rollier en est le n°1 en tant que principal cogérant. Avec une bonne dose de cynisme, il a expliqué à la presse: « Il faut savoir partir au bon moment. » Certes, avec la meilleure paie de tous les patrons du CAC 40, on peut songer à se retirer tranquillement des affaires!

Aux réactions critiques du

personnel des ateliers et des bureaux, Rollier rétorque sans sourcilier: « Mais, en 2009, je n'ai reçu que 744 000 euros », une modique somme qui représente une quarantaine d'années de salaire d'un travailleur à 1 300 euros par mois. C'est donc ce pauvre homme qui a tenu à désigner son remplaçant, Jean-Dominique Senard, jusqu'ici cogérant n°2, c'est-à-dire son bras droit.

Chez Michelin, comme dans les autres grandes multinationales, nul besoin d'être élu pour accéder aux commandes.

Faire partie de la famille dirigeante et propriétaire, qui dispose d'une bonne part des actions, ouvre les portes. Ou bien, comme dans le cas de Senard, il faut pouvoir bénéficier d'une cooptation offerte par un membre de la famille dirigeante. Pour la première fois depuis l'existence de Michelin, il y a 130 ans, ce ne sera donc pas un membre de la famille qui sera au gouvernail. Jusqu'à présent le groupe était dirigé soit par des Michelin, soit par un membre de la famille Rollier, cousine des Michelin.

Michel Rollier a donc fait savoir, avant même la tenue de l'assemblée générale des actionnaires, que Senard le



remplacera bientôt. « Il a toutes les qualités nécessaires », a-t-il affirmé. De son côté, le dauphin a dit qu'il avait tout à fait « les mêmes valeurs » que les Michelin eux-mêmes.

Et leurs valeurs se résument en milliards d'euros de bénéfices qui ne leur sont jamais suffisants. Ils veulent toujours plus de parts de marché sur tous les continents. Ils voudraient faire augmenter les volumes de ventes de 25 % d'ici 2015 et de 50 % avant 2020. On sait ce que cela veut dire pour les travailleurs: des cadences toujours plus fortes, de la fatigue, des risques pour leur santé. Cela est d'ailleurs reconnu publiquement. Une enquête sur les horaires de travail réalisée par 16 des 18 médecins du travail dans la Manufacture, c'est-à-dire l'ensemble des usines Michelin en France, révèle que les ouvriers en 4x8, en 3x8 ou en rotation tous les deux jours éprouvent des troubles du sommeil, une fatigue permanente, prennent des somnifères et ont

une vie familiale déséquilibrée.

Tout cela est connu et se retrouve ailleurs, mais pour que des médecins de chez Michelin arrivent à ce constat, c'est bien que la situation est devenue invivable.

La direction a annoncé aux syndicats le montant de la prime d'intéressement: environ 1 000 euros. Elle est en baisse de 100 à 150 euros en moyenne par rapport à 2009. Pour les salariés, ce n'est pas le 1,4 % d'augmentation au 1^{er} juin qui peut faire le compte. Lorsque Rollier prétend accorder 3,1 % et se montrer infiniment plus généreux que les autres patrons, il ment. Car beaucoup d'ouvriers toucheront nettement moins, les augmentations individuelles et arbitraires en représentant plus de la moitié.

À force d'étaler leur richesse et leurs revenus indécents obtenus par l'exploitation, les patrons devraient se méfier. Les pneus éclatent: la colère aussi.

Correspondant LO

• Schneider Electric banlieue de Grenoble

Coup de colère à l'usine Mastertech

Suite à l'accident de travail d'un jeune salarié de l'usine Mastertech de Schneider Electric à Moirans, une centaine de salariés ont débrayé mercredi 29 juin.

Il y a quelques années, à la mise en place d'une presse réputée dangereuse réalisant des pièces de disjoncteurs, un formateur encadrait pendant six mois le travailleur chargé d'utiliser cet outil. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La formation n'est plus assurée que partiellement. Pour abaisser le coût de fabrication des disjoncteurs, la direction de Mastertech a réduit le nombre de travailleurs à chaque étape de la fabrication, et cela au mépris de la sécurité.

Trois semaines après sa prise de poste, un jeune collègue seul

devant la machine se blessait aux mains. Après cet accident, pour se dédouaner de sa responsabilité, la direction a envoyé des lettres d'avertissement aux salariés du secteur concerné, les rendant responsables des derniers accidents, et donc de l'éventuelle fermeture du site de Mastertech.

En réponse, une centaine de travailleurs ont débrayé mercredi 29 juin à l'appel de la CGT. Cet arrêt de travail a été l'occasion de discuter des conditions de travail qui se dégradent jour après jour et de préparer les ripostes qui seraient nécessaires. Les salariés de Schneider-Moirans n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant L O

• AXA France Nanterre (Hauts-de-Seine)

C'est la direction qui a craqué

À AXA France, les salariés d'un secteur de Gestion-clients, à Nanterre, qui demandaient dix embauches, viennent d'obtenir celle en CDI de deux collègues, cinq ouvertures de postes et dix renforts temporaires. Si on ajoute cinq jeunes en alternance qui vont arriver, cela fait en tout 22 personnes, pour un secteur d'environ 100 salariés. Un succès pour ceux qui se sont mobilisés.

La direction n'ignorait pas que, depuis de nombreux mois, les conditions de travail se dégradent, en particulier avec le déménagement de Paris à Nanterre (Hauts-de-Seine)

en décembre 2010. Pour la plupart des travailleurs, le temps de trajet s'est allongé, certains ont entre trois et cinq heures de trajet aller-retour par jour. Les conditions de transport sur la ligne A du RER sont difficiles. La fatigue a augmenté.

Mais la direction, imperturbable, continuait sa politique de non-remplacement des départs en retraite, de pression au « délai de traitement » et au « taux de décroché » téléphonique, de réorganisation, de formations liées à la transformation du poste de travail. Face à cette situation qui devenait intenable, il

eut une réaction collective. D'abord une pétition a été remise au directeur, exigeant dix postes supplémentaires en CDI, signée par la quasi-totalité des présents. Ensuite, à une bonne trentaine, les salariés ont interrompu la tenue du Comité d'entreprise pour défendre leur revendication.

La direction a fini par donner satisfaction. Elle a beau dire aujourd'hui qu'elle n'a fait qu'« anticiper » sur les embauches prévues, tout le monde est content de l'avoir contrainte à céder. Un acquis pour l'avenir.

Correspondant LO

• AXA France, immeuble Drouot – Paris 9^e

Un déménagement à Nanterre qui n'aura pas lieu

Mardi 5 juillet, le directeur des relations humaines d'AXA France, en réponse à la délégation des salariés de l'immeuble de la rue Drouot qui s'étaient « invités » à la réunion du Comité central d'entreprise, a annoncé qu'AXA acceptait de « revoir » son projet de transfert à Nanterre des salariés qui travaillent dans le 9^e arrondissement de Paris.

Au total, l'ensemble du personnel qui travaille aujourd'hui rue Drouot resterait sur Paris: 170 personnes

iraient sur l'immeuble La Fayette tout proche et 450 collègues seraient hébergés à terme sur le nouvel immeuble de la rue de la Victoire.

Pour nombre d'employés qui habitent plus ou moins loin en banlieue nord ou est, le déménagement annoncé, avec la perspective de trajets encore plus long sur la ligne A du RER déjà saturée et surchargée, était ressenti comme une aggravation des conditions de travail et de transport. Aussi, à l'annonce de la

fermeture du siège social du 26, rue Drouot, les 170 salariés concernés dans un premier temps se sont mobilisés avec le soutien de tous les syndicats. Depuis un mois, les actions se sont succédé: pétitions, délégations auprès de la direction, réunions et assemblées du personnel, rassemblement devant l'immeuble avec banderoles, port de badges « Victoire pour tous » et, pour finir, intervention lors du CCE. Et au final, Axa a reculé.

Correspondant LO

• La Poste – Velaux, Coudoux, Ventabren (Bouches-du-Rhône)

En grève contre les projets de la direction de La Poste

Samedi 2 juillet, les facteurs de Velaux, Coudoux et Ventabren, trois communes de la région d'Aix-en-Provence, en grève depuis le 21 juin, ont invité les habitants à un rassemblement avec une consultation contre la délocalisation de leurs bureaux de rattachement vers une autre commune, Rognac.

Les facteurs étaient déjà en mouvement contre ce projet depuis plus d'un mois. Mais, plutôt que de recevoir les facteurs, la direction de La Poste a préféré contourner la grève en organisant à partir d'Aix-en-Provence une distribution sauvage de courrier avec bien des aléas à la clef.

Depuis le 21 juin, La Poste a voulu obliger les quinze facteurs à prendre leur poste au centre de distribution de Rognac, distant d'une quinzaine de kilomètres. Ce trajet effectué en deux-roues s'ajoute à leur temps de travail et cela sur une

route qui, selon la gendarmerie locale, connaît un accident grave de motocycliste par mois. Bien entendu ce trajet supplémentaire s'effectue aux frais des facteurs, alors que leurs salaires avoisinent les 1 100 euros par mois.

Les facteurs en grève pensent qu'ils ne gagneront pas seuls et ils font tout pour s'adresser tant à la population qu'à leurs collègues des communes voisines. Ils sont soutenus également par un comité d'usagers, les syndicats CGT et SUD et des élus locaux.

L'inquiétude concerne les facteurs mais aussi les trois bureaux de poste de Velaux, Coudoux et Ventabren, qui à court terme risquent d'être fermés.

La direction de La Poste du secteur prétend que les bureaux resteront ouverts tant qu'ils seront rentables... Peu de monde semble la croire, car ce qui est sûr c'est que cette direction veut à tout prix faire des économies sur les salaires, les locaux et les emplois.

Les usagers qui se sont déplacés ce samedi 2 juillet, ou qui ont montré leur soutien auparavant, ont démontré que les postiers n'étaient pas seuls à s'opposer aux plans qui ne visent qu'à augmenter la rentabilité de La Poste aux dépens du service rendu aux usagers.

Correspondant LO



• Assa Abloy (Vachette) – Sainte-Savine (Aube)

Coup de colère contre les menaces sur l'emploi

Depuis mercredi 29 juin, la majorité des 580 salariés de l'entreprise Vachette, qui fabriquent des serrures, ont décidé une grève tous les jours de 5h à 21h. Du coup, plus rien ne rentre et ne sort au niveau des livraisons. La grève n'est pas totale. Les salariés qui participent au mouvement s'inscrivent deux heures par jour au piquet.

Ce qui a déclenché la colère parmi les travailleurs est l'annonce par la direction d'un projet de faire appel à une entreprise locale pour sous-traiter la production du Radial, un

cylindre très technique, fleuron de l'entreprise. Ce choix de la direction fait craindre une nouvelle menace sur l'emploi, dans cette entreprise qui a déjà vu fondre ses effectifs ouvriers. Après le rachat par le groupe suédois Assa Abloy, une centaine d'emplois avaient disparu entre 2007 et 2009, avec le transfert de Vachette sur un seul des deux sites de l'agglomération troyenne.

La direction a joué un semblant de négociation, en s'engageant pour seulement six mois et dans des termes très vagues

à ne faire qu'exceptionnellement appel à la sous-traitance sur la production du Radial. Décision a donc été prise de réunir une assemblée générale lundi 4 juillet afin qu'un maximum de participants puissent se prononcer sur la suite à donner au mouvement. Dans ce contexte, la direction a utilisé des méthodes révoltantes pour intimider les salariés avant l'assemblée. Certains cadres ont fait le tour des ateliers pour dire que l'entreprise était menacée si elle ne répondait plus à ses commandes, ou en mentant

pour faire croire que l'accord avait été signé et que la grève n'était plus nécessaire.

Il faut croire que cette tactique a plus renforcé les débrayages qu'autre chose, puisqu'à l'assemblée générale

les 250 salariés présents ont reconduit le mouvement en élargissant même l'exigence de maintien des effectifs à l'ensemble des productions menacées.

Correspondant LO

• Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise

Le personnel se mobilise contre les projets de la direction

Des dizaines de salariés de la CAF du Val-d'Oise, venus de Cergy, Sarcelles et Argenteuil, se sont retrouvés jeudi 30 juin devant l'entrée de l'antenne d'Argenteuil, à l'occasion d'un conseil d'administration départemental. La grève des employés de la CAF a été ce jour-là importante sur le département. Grévistes et manifestants, tous protestaient contre le projet de la direction de liquider les centres de traitement des dossiers de Sarcelles et d'Argenteuil et de concentrer les personnels à Cergy.

Selon le directeur départemental, cette opération résulterait de l'achat d'un nouveau local et ne serait qu'une question « d'opportunité financière », qui ne léserait en rien l'accueil du public. C'est ce qu'il déclare publiquement. Plus discrètement, il évoque des « enjeux de performance ». En clair, cela signifie que l'objectif est de réduire le nombre total d'agents, quitte à augmenter les charges de travail pour ceux qui resteront.

Quant au maintien de

points d'accueil pour les allocataires, le précédent de Gonesse a de quoi laisser sceptique. L'antenne a bel et bien été fermée il y a deux ans dans cette ville, mais l'accueil qui devait être maintenu, les allocataires de Gonesse l'attendent toujours.

En tout cas, pour les agents de la CAF qui ne veulent pas être déplacés comme des pions et pour les allocataires qui veulent un service public de proximité, les mesures de la direction doivent être rejetées.

Correspondant LO

• Milliken – Saint-Julien-en-Saint-Alban (Ardèche)

Une grève pour les salaires victorieuse

Dans ce village ardéchois de 1 300 habitants se trouvent encore des sites industriels du textile. À l'automne dernier, les salariés de l'usine Payen avaient réussi à repousser un plan de licenciements, au prix d'un blocage de l'entreprise de 23 jours.

Mardi 18 juin, les salariés de l'usine Milliken (fabrique de fil industriel de 79 employés) se sont mis en grève et, comme chez Payen, ils ont organisé le blocage du site. Ils réclamaient une augmentation de 90 euros net et la prise en charge de la mutuelle à 100 %. Milliken est un groupe international qui emploie 7 000 personnes. Il a largement les moyens de payer.

Les grévistes en avaient plus qu'assez de toujours

devoir consentir des « efforts ». La direction leur a d'abord demandé d'attendre que la crise passe, puis d'attendre que la reprise soit assurée... Ils n'ont rien vu venir. Ils avaient aussi ras le bol de la pression, de la nécessité de produire toujours plus, des heures supplémentaires ou des RTT travaillées.

C'est pourquoi la grève a été suivie à 100 % par les équipes de nuit et du week-end, et à plus de 90 % par les équipes de jour postées, tous statuts confondus, des ouvriers à la maîtrise. Leur détermination a payé. Lundi 4 juillet, les grévistes avaient le sourire. La direction venait de lâcher et de satisfaire l'intégralité de leurs revendications.

Correspondant LO

• PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Les travailleurs veulent marquer le coup avant les congés

Suite à divulgation par la CGT de documents PSA préparant la fermeture de l'usine d'Aulnay, de Sevelnord et de Madrid, la direction se prend les pieds dans des déclarations contradictoires. Le ministre de l'Industrie reçoit les élus locaux, et dans les ateliers les discussions continuent.

En une semaine, la direction de PSA a soufflé le chaud et le froid: le chaud, en direction des actionnaires, lorsque le directeur des marques a annoncé que 2011 allait être un cru historique en matières de ventes, qui devrait dépasser le record de l'an passé; le froid, lorsque devant des journalistes le PDG, Varin, a déclaré que l'usine d'Aulnay «fabriquerait encore la C3 en 2014»... mais refusé de répondre sur ce qui se passerait ensuite. Ce refus a été perçu par de nombreux travailleurs comme un nouvel aveu de la volonté de la direction de fermer l'usine.

À peu près au même moment, le maire d'Aulnay et cinq parlementaires du département ont été reçus par le ministre de l'Industrie, Éric Besson, qui n'avait rien à dire aux élus, sinon sa certitude que PSA resterait à Aulnay jusqu'en 2014... ce que tout le monde sait déjà, mais c'est la suite qui intéressait les travailleurs. Besson a simplement fait ce que tout ministre fait quand il n'a rien envie de faire: confier une mission, en l'occurrence réfléchir sur «l'avenir de la compétitivité de la filière automobile dans le 93» – au député UMP de la



circonscription. Voilà qui ne risque pas de contrarier la direction de PSA, qui cherche elle aussi à gagner du temps. Quant à Sarkozy, il a annoncé la même semaine un nouveau cadeau de 750 millions d'euros à Renault et PSA, dans le cadre des «investissements d'avenir»!

Une ambiance qui change

Les vrais enjeux ne se situent évidemment pas dans ces réunions mais dans les ateliers de l'usine, où les discussions continuent. Depuis trois semaines, les militants organisent des réunions régulières pour donner les dernières informations et surtout pour que, tous

ensemble, nous discutons de notre avenir et nous nous préparions à lutter contre les mauvais coups de la direction.

Pour beaucoup, cette fermeture représente le danger de plonger dans la misère, avec des crédits que l'on ne pourra plus payer et sans perspective de trouver un autre emploi quand on habite des régions déjà dévastées par le chômage.

Mais ce sentiment de se retrouver seul devant ces problèmes peut être dépassé lorsque l'on se réunit, que l'on se regroupe, que l'on met en commun nos aspirations, que l'on mesure notre nombre et notre détermination. C'est ainsi

que l'on n'est plus des ouvriers individuels attaqués par un patron voyou, mais une force collective qui pourrait faire plier celui-ci. Pour cela il faudra passer par-dessus toutes les divisions mises en place par la direction depuis des années. Discuter entre techniciens et ouvriers, entre syndiqués SIA et syndiqués CGT, n'avait rien d'évident. Mais l'annonce de la fermeture rassemble devant un danger commun, et avec un objectif commun.

Maintenant, dans certains secteurs, dès qu'une réunion est annoncée, la nouvelle se transmet et l'habitude de se réunir commence à être prise. Rien

que cela permet déjà de faire connaître à tous nos attentes. L'idée lancée par des militants syndicaux d'organiser quelque chose avant le départ en vacances, pour montrer au patron que l'on ne se laissera pas faire et qu'on se retrouvera en septembre, a été facilement comprise dans les ateliers. Lorsque les syndicats se sont réunis lundi 4 juillet pour discuter de la possibilité d'une grande AG commune à toute l'usine sur chaque équipe, ils savaient déjà que cela correspondait à l'attente d'une majorité d'ouvriers et n'ont donc pas eu trop de mal à se mettre d'accord sur cette action. Et quand les militants sont venus annoncer l'action aux ouvriers, la seule question que ceux-ci posaient était: «À quelle heure?»

Pendant ce temps, la direction met en place ses nouvelles répartitions pour essayer d'augmenter la production de quinze voitures par équipe. La vitesse de chaîne a été accélérée mais le quota de voitures n'est pas fait. PSA voudrait faire produire le plus possible de voitures aux ouvriers, rentabiliser au maximum les installations, jusqu'à la dernière minute... avant de mettre tout le monde dehors.

Cette logique, il nous faudra la combattre et la repousser: on peut continuer à produire à Poissy et à Aulnay, en répartissant les productions sur les deux usines. Cela rapporterait moins aux actionnaires, mais cela permettrait de maintenir tous les emplois et de limiter les cadences. C'est la seule chose qui nous importe.

Correspondant LO

• Rhodia Chimie – Saint-Fons (Rhône)

Les grévistes arrachent une prime de 3 000 euros

Lorsque Rhodia préparait la vente de ses ateliers de la branche Salicylés à un repreneur, Novacap, la direction avait laissé croire aux travailleurs qu'ils auraient le choix entre rester dans l'entreprise Rhodia ou passer dans la nouvelle entité. Mais finalement les 24 salariés qui fabriquent l'aspirine à Saint-Fons devaient être vendus avec les murs, ce qui a déclenché leur colère.

Du 9 mai au 30 juin, ils ont débrayé deux heures par poste, soit 51 jours de lutte, en réclamant le maintien de tous leurs droits, ainsi qu'une indemnité de transfert. Cette lutte, marquée par des rassemblements presque quotidiens devant les portes de l'usine le midi, a créé un certain climat. Trois journées de débrayages sur toute l'usine à l'appel de la CGT, bien suivis, ainsi qu'un deuxième conflit des salariés de la chaufferie, ont contribué à l'ambiance.

Certes, l'ensemble des travailleurs du site n'ont pas rejoint le mouvement dans sa durée, mais cette multiplication des conflits fit craindre à la direction une extension du mouvement. Elle tenta d'isoler les grévistes par un chantage à l'emploi, en écrivant: «Il est d'ores et déjà question de remettre en question des projets de développement prévus pour le site, (...) la compétitivité et la fiabilité sociale seront déterminantes dans la construction du projet stratégique visant à pérenniser

l'emploi et la compétence sur le site.»

Les dirigeants de Rhodia ne voulaient pas créer un précédent en lâchant une prime à des salariés vendus, mais leur chantage fut mal perçu par une partie des travailleurs, qui subissent depuis plus de dix ans des fermetures d'ateliers avec des centaines d'emplois supprimés. Finalement, après ces gesticulations, la détermination et la cohésion des grévistes auront eu raison de la direction, qui a fini par

accorder en tout une prime de 3 000 euros net.

Si cette lutte n'a pas permis d'obtenir la garantie de tous les accords, collectifs comme individuels, elle met les salariés en meilleure position demain pour défendre leurs droits face à leur futur patron, Novacap. Et si les revendications des travailleurs n'ont pas toutes été satisfaites, il s'agit bien d'un recul du patron et d'une victoire morale, pour les grévistes comme pour tous les travailleurs du groupe.

Correspondant LO

• RATP-bus – Région parisienne

Un "non" déterminé à la hausse du temps de conduite

Le 27 juin, nous étions plusieurs centaines de machinistes (conducteurs de bus de la RATP) à manifester au siège de la RATP contre le projet de la direction d'allonger de 53 minutes par jour la moyenne de travail.

Sur une année, cela représenterait l'équivalent de quelque 25 jours travaillés en plus et un gain de productivité équivalant à plus de 1 500 machinistes sur les 13 000 existants. Autant dire qu'il s'agirait d'une accélération de la baisse des effectifs des conducteurs de bus en cours depuis deux ans.

Des délégations sont venues des 23 dépôts de bus de la région parisienne, avec beaucoup de trompettes, pétards, drapeaux, pour que la direction entende et voie que nous ne la laisserons pas faire.

Si certains d'entre nous étaient sceptiques au départ, devant un projet qui leur

paraissait trop énorme pour être vrai, ils réalisent de plus en plus aujourd'hui que c'est sérieux. D'ailleurs la direction a affiché sur le site Réseabus, que consultent tous les machinistes pour connaître leurs horaires de service, une note disant qu'après la première réunion du 27 juin elle entend parvenir à ses fins par le... « dialogue social » avec les organisations syndicales. En attendant, elle a répété que son projet vise à mettre le réseau bus de la RATP au niveau de la compétitivité avec les autres groupes privés du transport de voyageurs. Et pour cela elle prévoit d'aligner vers le bas les conditions de travail. La direction a également affiché une note disant qu'elle déposerait plainte pour les violences et les dégradations qu'elle aurait constatées, lors du rassemblement du 27 juin.

Les menaces ne changent rien au fait que nous refusons de laisser démolir nos



conditions de travail, et notre vie avec, à coup d'horaires en deux parties sur une amplitude pouvant atteindre 13 heures, des services bien plus longs en semaine et le week-end.

Les participants sont revenus contents de la manifestation du 27 juin et sont prêts à poursuivre et intensifier leurs efforts pour contrecarrer les

manœuvres et le projet du patron. À l'issue de la journée, la direction a annoncé qu'elle repoussait de six mois l'ordre du jour visant à proposer une modification de l'accord sur les 35 heures pour les machinistes. Reste à le lui faire remballer, tout simplement!

Correspondant LO

• TER lyonnais

Non aux projets de la direction !

Vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet, les cheminots des gares et les conducteurs et contrôleurs de TER étaient appelés à faire grève sur la région lyonnaise. La grève a été une réussite. La direction avait remplacé de nombreux trains par des autocars, ce qui lui permettait d'annoncer que deux TER sur trois circulaient. Mais dans les faits, la moitié des trains ont été annulés.

Les cheminots protestent contre les projets de la direction, qui visent à faire circuler les TER à moindres frais. Elle

voudrait dès septembre prochain imposer le départ de TER sans contrôleurs. Elle affirme que cela serait exceptionnel. Mais tous sont conscients que, si on la laisse faire, c'est une situation qui se généralisera. D'autant que le nouveau tram-train, qui doit démarrer fin 2011 sur l'Ouest lyonnais, possède « l'équipement à agent seul » qui, selon la direction, permet de se passer du contrôleur. Elle s'appuie sur l'exemple du RER parisien et affirme que cela ne pose pas de problème. Mais les cheminots ne sont pas d'accord. D'abord, ils rejettent les 30 suppressions de postes de contrôleurs que cela

entraînerait. Ensuite, l'Ouest lyonnais, c'est la campagne, les quais des gares sont souvent en courbe: même avec des caméras, le conducteur ne distingue pas toujours ce qui se passe à l'arrière de son train. En cas d'incident, le conducteur se retrouvera seul à tout assumer.

Pour rentabiliser ses trains, la SNCF veut donc réduire le nombre de contrôleurs et les organiser en brigades. Les futurs conducteurs du tram-train auraient une formation réduite (67 jours au lieu de un an) et le statut de « sédentaire », ce qui signifierait une paye réduite. Il est aussi question de fermer les

guichets et de confier la vente des billets aux buralistes. Les économies se feront aussi sur le dos des usagers, car les rames du tram-train offrent moins de places assises et sont dépourvues de toilettes.

Au-delà, bien des cheminots sont conscients que, par ces restructurations, la SNCF prépare l'externalisation des TER, dont la gestion pourrait être confiée à une autre société ou à l'une de ses nombreuses filiales.

Cette journée réussie est un gage pour l'avenir, car seule la lutte pourra contraindre la direction à revoir ses projets.

Correspondant LO

• Seafrance – Calais

Un nouveau coup de tabac sur l'emploi

Samedi 2 juillet, la direction de Seafrance a annoncé l'arrêt du navire fret *Nord-Pas-de-Calais* sur la traversée Calais-Douvres et la suppression de 80 emplois.

En 2004, la compagnie maritime avait six navires en activité. Mise en redressement judiciaire en 2009, elle a déjà supprimé 725 emplois sur un effectif de 1 600 personnes. Aujourd'hui, il ne reste plus que

quatre ferries et bientôt seulement trois.

Seafrance est une filiale de la SNCF, qui serait prête à recapitaliser la compagnie à hauteur de 220 millions d'euros, mais cette aide financière est soumise à autorisation de la Commission européenne, pour vérifier si elle ne contrevient pas aux prétendues règles de la concurrence. La compagnie anglaise P&O Ferries,

qui effectue aussi des traversées entre Calais et Douvres, a d'ores et déjà porté plainte pour concurrence déloyale. Dans un passé récent, P&O a aussi supprimé des centaines d'emplois.

Dans une économie soumise à la concurrence, à la course à la rentabilité et au profit, les travailleurs sont victimes des licenciements, mais les usagers le sont aussi, qui ont toujours moins de services

tout en payant plus cher. Le trafic transmanche est dans cette situation.

Dans l'intérêt des marins, des équipages et des usagers, il faut un véritable service public, étranger à la logique du profit, qui assure les déplacements des populations avec des navires et du personnel en suffisance.

Correspondant LO

• Gare de Nantes

Danger à quai avec le tram-train

En gare de Nantes, une brèche est ouverte en ce qui concerne la sécurité des trains lors du départ. En effet la direction de la SNCF, aidée en cela par la région des Pays de Loire (dirigée par le PS), vient de lancer un nouveau type de matériel: le tram-train.

Ce dernier remplacera des TER existants entre Nantes et Clisson. Les agents intervenant sur ce train ne disposeront pas de la même formation et encore moins de la même rémunération que les cheminots qui conduisent les trains ou qui les accompagnent, comme les contrôleurs. De plus, ce matériel est censé partir sans personne pour lui donner l'autorisation de départ, ni pour veiller à la sécurité des voyageurs sur le quai!

Dans l'affaire, la SNCF est gagnante, elle qui s'échine depuis des années à supprimer des emplois de cheminots. La région n'est pas en reste et a d'ailleurs vu rouge quand la CGT des cheminots de Nantes a critiqué publiquement, par des distributions de tracts aux usagers, ce projet de tram-train. Le responsable du transport au niveau de la région, membre du PCF, lui non plus ne voit pas d'un bon œil le fait que les cheminots renâclent et dénoncent la mise en route du tram-train dans ces conditions.

Ces responsables de la « gauche plurielle » n'ont plus comme objectif que de gérer les budgets régionaux, et gare à ceux qui osent les critiquer: ils savent faire du chantage en déclarant que, si c'est ainsi, ils peuvent choisir des entreprises privées!

Lors de l'inauguration en gare de Nantes ils étaient tous là, fiers de leur joujou. Les cheminots de la gare étaient là aussi, mais pour dire qu'ils n'acceptent pas cette nouvelle façon de transporter les usagers à l'économie et sans sécurité.

Correspondant LO

• Air France Maintenance – Roissy

Le mouvement pour les salaires continue

Les débrayages pour les 32 points (environ 200 euros d'augmentation de salaire) se poursuivent parmi le personnel ouvrier et technicien de la DGI (Maintenance aérienne) d'Air France à Roissy.

Les mécanos de piste et des hangars continuent de débrayer, en général deux heures par jour, lors du pic des activités de « hub », c'est-à-dire lorsqu'il y a le plus de vols en correspondance. Et, même si cela ne paralyse pas tout le trafic, cela se voit car des avions ne sont plus prêts à temps ou ne sont pas autorisés à reprendre l'air.

Ainsi, fin juin, Air France avait annoncé que, de ce fait, il fallait prévoir des « perturbations » sur ses vols long-courriers au moins jusqu'au 5 juillet. Rien que pour le lundi 3 juillet, Air France a dû ainsi annuler plusieurs vols (depuis Shanghai, Rio de Janeiro, Sao Paulo, Mexico, Boston, New York, Newark, Atlanta) et afficher des retards de plus d'une heure sur

des vols depuis Lomé, Dakar, Washington, Boston, Seattle, Los Angeles, Saint-Martin.

Le mouvement a eu des répercussions, avec des vols domestiques ou régionaux eux aussi annulés.

La direction d'Air France espère qu'avec les vacances le mouvement de revendication d'une hausse de salaire finira par s'éteindre de lui-même. Mais même si, pour l'heure, il ne fait pas tache d'huile ni ne se transforme en une grève qui se donnerait les moyens de vraiment paralyser l'activité de la compagnie, le mécontentement face à des salaires gelés de fait ne fléchit pas.

Et il pourrait même s'amplifier quand on apprend, ce 5 juillet, que le patron d'Air France vient de s'augmenter, lui, de 46 %, alors même que l'augmentation, lissée sur l'année, du personnel est d'à peine 1 % : deux fois moins que l'inflation !

Correspondant LO



• Air France commercial France

Les employés toujours déterminés

Vendredi 1^{er} juillet, les employés du Commercial France d'Air France à Montreuil étaient à nouveau en grève, contre les projets de la direction de la compagnie.

Ils protestent depuis déjà un mois et demi qu'ils ont appris que des tractations étaient en cours pour délocaliser certaines de leurs activités vers des sociétés sous-traitantes.

Le projet, clairement revendiqué par la direction, est simple : les passagers dits « basse contribution », c'est-à-dire en gros 80 % des billets, seraient traités par des sociétés

autres qu'Air France, tandis que les passagers « haute contribution », ceux qui peuvent acheter les places les plus chères, auraient droit au service actuel.

Les salariés ont en outre appris qu'au Comité central d'entreprise du 1^{er} juillet un point supplémentaire concernant ce choix de la compagnie allait être discuté : la cession d'activités et de personnel à des sociétés sous-traitantes, filiales à 100 % d'Air France, avait été mise à l'ordre du jour.

La grève a donc été massivement suivie, car le personnel des VADs (vente à distance), de l'assistance Internet, de tous

les services d'aide téléphonique à la clientèle sont, de leur côté, laissés par la direction du Commercial France dans l'ignorance de ce qu'il va advenir de leur situation, que ce soit leur emploi ou bien le lieu où ils vont devoir travailler si les activités sont cédées.

Vendredi 1^{er} juillet, une délégation des personnels en grève de Montreuil s'est aussi rendue à l'aéroport de Roissy CDG. Elle y a été rejointe par des employés de Blue Link, une des sociétés déjà sous-traitantes d'Air France, qui devrait récupérer plus d'activités, ce qui se ferait aussi au détriment des

conditions de travail du personnel de Blue Link. Était aussi présente une délégation du personnel Air France de l'Escale (aérogares) et de la DM (hangars et ateliers de maintenance aérienne), et une diffusion de tracts alertant les passagers a été faite.

Les discussions qui ont eu lieu entre les travailleurs des différents secteurs d'Air France présents préparent aussi la suite de la lutte, car beaucoup sont conscients que la recherche d'un maximum de profits de la part du patron vise tous les salariés de la compagnie.

Correspondant LO

• Air France

Un patron en or...

À la veille de l'assemblée générale des actionnaires d'Air France, le 7 juillet, le patron de la compagnie, Pierre-Henri Gourgeon, directeur-général du groupe Air France-KLM, rayonnait.

Alors que l'an dernier la compagnie avait déclaré des pertes, cette fois elle a engrangé 613 millions d'euros

de bénéfice net sur l'exercice 2010-2011.

En vertu de quoi, si la part fixe du salaire du patron reste égale, la part variable de sa rémunération bondit de 150 000 à 562 000 euros par an. Le tout fait un total brut de 1,3 million d'euros, en hausse de 45,8 %.

Cela, alors que la direction a octroyé comme hausse – si l'on peut dire – de salaire à la majorité du personnel au sol un royal 0,8 % en milieu d'année, à quoi s'ajoutera un autre 0,8 % en fin d'année. Même pas la moitié de la hausse du coût de la vie.

Des miettes pour ceux qui la font vivre ; une augmentation indécente pour le patron : la seule chose que la direction n'aurait pas volée, c'est qu'au lieu de demander 32 points (200 euros) on exige d'elle, tous ensemble, 45,8 % d'augmentation !

Correspondant LO

Manifestation des retraités mineurs et des personnels de santé des Carmi à Paris

La semaine dernière, 2 500 mineurs retraités et personnels des Caisses régionales de Sécurité sociale des mines (Carmi) manifestaient à Paris à l'appel des cinq fédérations syndicales CGT, FO, CFTC, CGC et CFDT, contre la dégradation de leur situation.

4 500 salariés sont employés dans les organismes de la Sécurité sociale minière, qui regroupe 179 000 affiliés dans ce régime spécial créé en 1946. Il assure aux mineurs et à leurs ayants droit une couverture d'assurance maladie à 100 % (y compris la prise en charge des forfaits et des franchises). Mais avec la fin de l'extraction minière et la politique générale du gouvernement, ce régime subit aussi des remises en cause.

Si en 2001 le gouvernement avait pris acte du retard, à l'époque de 17 %, du montant de la retraite des mineurs par rapport au régime général, il n'avait réaligné pleinement que les mineurs ayant fait valoir leurs droits à la retraite en 2001, en partie ceux partis depuis 1987, et pas du tout les retraités d'avant 1987 ou leurs veuves, qui touchent une pension de réversion de 54 %. Ce sont pourtant ces anciens qui avaient eu les plus mauvaises conditions de travail. Depuis dix ans rien n'a été fait pour corriger cette inégalité.

Quant à leur situation à venir, les familles des mineurs s'inquiètent des modalités qui vont accompagner le reversement prévu de leur régime spécifique dans le régime général de la Sécurité sociale : tout comme les personnels de santé dépendant des Carmi, ils craignent de perdre les avantages de leur convention collective spécifique.

À l'issue de la manifestation devant le ministère de la Santé, Xavier Bertrand n'a pas daigné recevoir les représentants des syndicats. Il s'est contenté de leur envoyer deux collaborateurs qui n'ont fait que de vagues promesses. Les employés et les ayants droit se sont mobilisés à de nombreuses reprises et ils n'entendent pas en rester là.

Paul BARNABÉ

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Le patronat aidé par le gouvernement mène une guerre sans relâche et sans pitié contre les travailleurs et les classes populaires pour rembourser la dette, c'est-à-dire sauver la mise aux banquiers, aux industriels, aux capitalistes, afin de leur éviter de sombrer dans une crise dont pourtant ils sont les seuls responsables. En Grèce et en Espagne, la population se bat contre les plans d'austérité imposés par le gouvernement, destinés à rembourser avec intérêts des dettes qu'elle n'a pas faites et dont elle n'est en rien responsable.

Ce qui se passe en Grèce aujourd'hui peut se passer demain en France. Car le mal qui frappe ce pays porte un nom : la spéculation

financière et, derrière elle, la crise de l'économie capitaliste. Les actionnaires des grands groupes industriels et bancaires exercent une vraie dictature sur toute l'économie, se moquant bien que la vie de millions de femmes et d'hommes se trouve bouleversée par cette crise. Leur unique souci, c'est de continuer à accumuler des profits par milliards, quoi qu'il en coûte à la société.

Cet été les militants de Lutte Ouvrière iront à votre rencontre dans près de deux cents villes pour discuter de tout cela, des moyens de faire reculer patronat et gouvernement, comme de nos perspectives communistes. Voici les prochaines villes étapes où nous serons présents.



SAVOIE – AIN

Jeudi 7 juillet : Albertville (Savoie)

Vendredi 8 juillet : Annecy (Haute-Savoie)

Samedi 9 juillet : Chambéry (Savoie)

PYRÉNÉES – LANDES

Jeudi 7 juillet : Tarbes (Hautes-Pyrénées)

Vendredi 8 juillet : Mont-de-Marsan (Landes)

Samedi 9 juillet : Pau (Pyrénées-Atlantiques)

FINISTÈRE – MORBIHAN

Jeudi 7 juillet : Lorient (Morbihan)

Vendredi 8 juillet : Lanester (Morbihan)

Samedi 9 juillet : Vannes (Morbihan)

FRANCHE-COMTÉ – VOSGES

Jeudi 7 juillet : Épinal

(Vosges)

Vendredi 8 juillet : Saint-Dié (Vosges)

Samedi 9 juillet : Gérardmer (Vosges)

PAS-DE-CALAIS – NORD – SOMME

Lundi 11 juillet : Cambrai (Pas-de-Calais)

Mardi 12 juillet : Arras (Pas-de-Calais)

Mercredi 13 juillet : Amiens (Somme)

Jeudi 14 juillet : Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Vendredi 15 juillet : Dunkerque (Nord)

Samedi 16 juillet : Saint-Omer (Pas-de-Calais)

TARN – LANGUEDOC

Lundi 11 juillet : Albi (Tarn)

Mardi 12 juillet : Montauban (Tarn-et-Garonne)

Mercredi 13 juillet : Castres

(Tarn)

Jeudi 14 juillet : Narbonne (Aude)

Vendredi 15 juillet : Perpignan (Pyrénées-Orientales)

Samedi 16 juillet : Carcassonne (Aude)

ORNE – EURE

Lundi 18 juillet : Alençon (Orne)

Mardi 19 juillet : Argentan (Orne)

Mercredi 20 juillet : Flers (Orne)

Jeudi 21 juillet : Dreux (Eure-et-Loir)

Vendredi 22 juillet : Évreux (Eure)

Samedi 23 juillet : Mantes-la-Jolie (Yvelines)

NORMANDIE – BAIE DE SOMME

Lundi 18 juillet : Dieppe (Seine-Maritime)

Mardi 19 juillet : Rouen (Seine-Maritime)

Mercredi 20 juillet : Elbeuf (Seine-Maritime)

Jeudi 21 juillet : Barentin et Maromme (Seine-Maritime)

Vendredi 22 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)

Samedi 23 juillet : Abbeville (Somme)

RÉGION HAVRAISE

Lundi 18 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)

Mardi 19 juillet : Harfleur et Gonfreville (Seine-Maritime)

Mercredi 20 juillet : Lillebonne (Seine-Maritime)

Jeudi 21 juillet : Fécamp (Seine-Maritime)

Vendredi 22 juillet : Bolbec

(Seine-Maritime)

Samedi 23 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)

ALSACE

Lundi 18 juillet : Mulhouse (Haut-Rhin)

Mardi 19 juillet : Sélestat (Bas-Rhin)

Mercredi 20 juillet : Colmar (Haut-Rhin)

Jeudi 21 juillet : Schiltigheim et Strasbourg (Bas-Rhin)

Vendredi 22 juillet : Haguenau (Bas-Rhin)

Samedi 23 juillet : Illkirch-Graffenstaden et Strasbourg (Bas-Rhin)

SEINE-ET-MARNE – YONNE

Lundi 18 juillet : Auxerre (Yonne)

Mardi 19 juillet : Montargis (Loiret)

Mercredi 20 juillet : Sens (Yonne)

Jeudi 21 juillet : Montereau (Seine-et-Marne)

Vendredi 22 juillet : Nemours (Seine-et-Marne)

Samedi 23 juillet : Melun (Seine-et-Marne)

AQUITAINE

Lundi 18 juillet : Bordeaux-Mériadec (Gironde)

Mardi 19 juillet : Bordeaux-Grand Parc (Gironde)

Mercredi 20 juillet : Bordeaux-Centre (Gironde)

Jeudi 21 juillet : Agen (Lot-et-Garonne)

Vendredi 22 juillet : Libourne (Gironde)

Samedi 23 juillet : Marmande (Lot-et-Garonne)

